



Réserve Naturelle
ETANG NOIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



GESTIONNAIRE
de la réserve naturelle :



SYNDICAT MIXTE
DE GESTION
DES MILIEUX NATURELS

Sommaire

Personnel, Répartition du temps de travail 5

OLT1 Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides 8

1.Suivis à long terme 8

2.Objectifs opérationnels 2023.....9

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/Mettre en œuvre acquisition foncière9

Maintenir le contrôle de la colonisation par le Myriophylle du Brésil et de la Jussie dans RN/Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites.....9

Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourtéout et Pastung 10

Asseoir le caractère naturel des boisements d'aulnaie saulaie/ Renforcer la quiétude des habitats humides pour les espèces de valeur patrimoniale.....11

Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides du site (Vison d'Europe, Putois, Campagnol amphibie.....).....11

Améliorer la stratégie de conservation de la population de Cistude d'Europe de la RN11

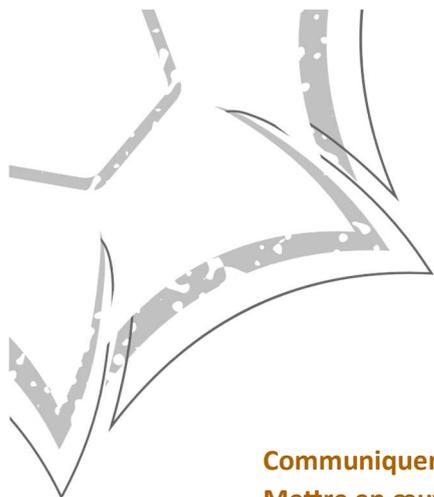
Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN.....12

Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN et des habitats connectés.....12

OLT2 Conserver la mosaïque d'habitats 16

1.Suivis à long terme.....16

2.Objectifs opérationnels 2023.....17



**Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/
Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière dans et en continuité de la RN17**

Surveiller la dynamique des espèces végétales introduites dans les habitats méso-xérophiles.....17

OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité 19

1. Suivis à long terme.....19

2. Objectifs opérationnels 2023.....21

Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricoles du bassin versant / Favoriser des zones tampons entre les cultures et les cours d'eau.....21

Actualiser la connaissance sur les réseaux hydrographiques du BV de l'étang Noir.....21

Améliorer les pratiques de gestion intégrant l'intérêt des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties.....21

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence.....22

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout.....22

FC1 Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi 24

1. Suivis à long terme.....24

2. Objectifs opérationnels 2023.....25

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion.....25

Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides.....26

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques.....27

Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire 28

Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux.....29

Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales.....30

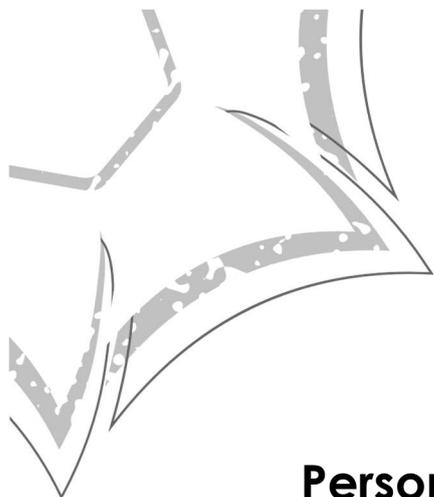
Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux.....31



Mutualiser les compétences au sein du SMGMN pour contribuer à la connaissance et la communication sur le patrimoine naturel landais notamment lié aux milieux humides32

FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve34

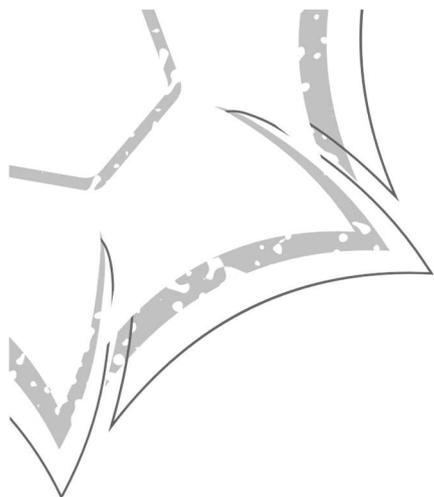
1.Suivis à long terme	34
2. Objectifs opérationnels 2023.....	35
Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation	35
Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN.....	35
Améliorer la stratégie de protection dans la RN et en périphérie.....	36
Optimiser la mise en œuvre de partenariats	37
Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux	37
Doter la réserve en moyens humains / Adapter l'organisation aux regards des moyens humains disponibles.....	38
Améliorer la formation du personnel	38
Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve.....	38
Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluation en lien avec la gestion du site	39
Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN	39
Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable.....	39
Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN.....	40
Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée.....	41
Entretien la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche éco-responsable....	42
Entretien la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable	42
Mettre en place des supports le long de la passerelle dans une démarche d'interprétation du site.....	42
Entretien le matériel nécessaire à la gestion du site	43
Acquérir des documents et données	43



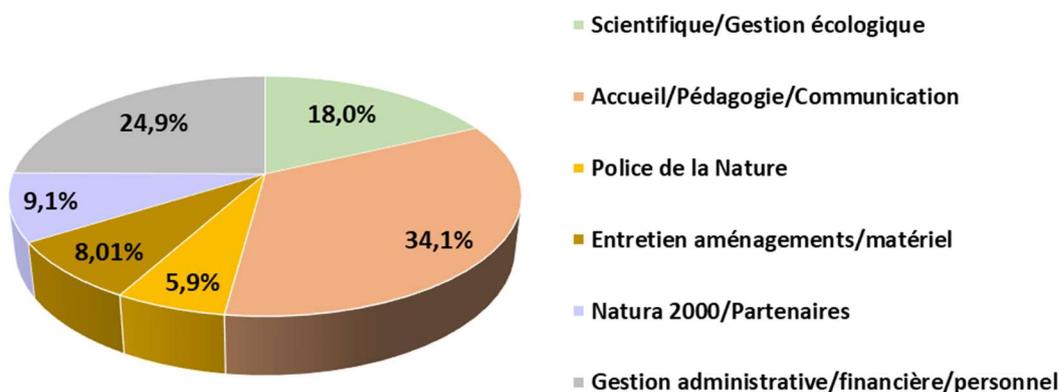
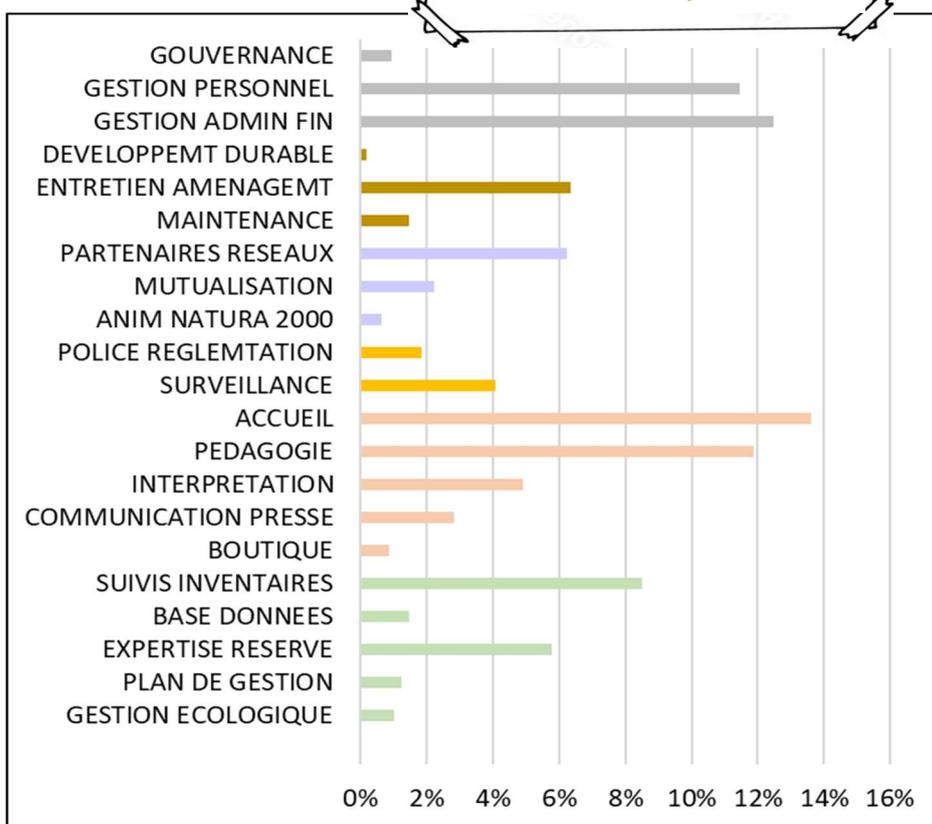
Personnel, Répartition du temps de travail

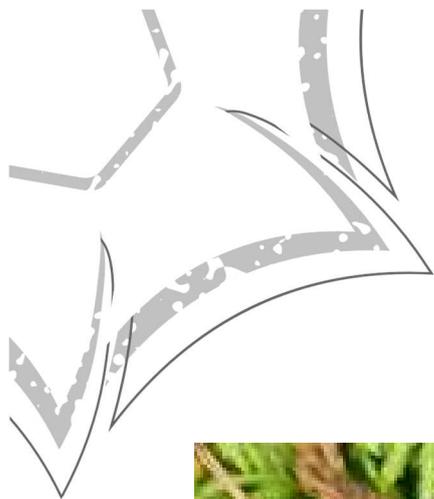
Les opérations réalisées en 2023 ont suivi la programmation du plan de gestion année N+5. Ce plan a été validé par le comité consultatif de la réserve et a reçu un avis favorable du CSRPN en 2018. Il a été validé par le préfet des Landes par arrêté préfectoral n° 2019/407 du 27 juin 2019.

<i>Identité</i>	<i>Poste / niveau</i>	<i>Missions</i>	<i>Temps</i>
PERSONNELS COMMUNS AUX SITES GERES PAR LE SYNDICAT MIXTE – 0,57 ETP			
Denis RICHARD	Directeur du Syndicat Mixte	Direction du Syndicat Mixte	0,2 ETP
Cécile GALAN	Responsable administrative et financière	Gestion budgétaire, gestion du personnel	0,2 ETP
Angelina GUILHEMSAN	Assistante administrative et financière	Gestion budgétaire	0,17 ETP
PERSONNELS AFFECTES A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR – 3,97 ETP			
Stéphanie DARBLADE	Conservatrice	Réalisation d'études/suivis, gestion écologique, surveillance, animation, gestion du personnel, comptabilité, mise en œuvre du plan de gestion	0,8 ETP
Mathieu MOULIS	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Paul LESIAK	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Tristan BERRY	Chargé d'études scientifiques	Etudes sur le bassin versant, suivi/inventaire, accueil du public, aide au plan de gestion	1,00 ETP
Maëlle AUBINEAU	Agent d'accueil saisonnier	Accueil du public dans la maison de la réserve, gestion boutique	0,17 ETP
STAGIAIRES ACCUEILLIS A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR			
-	Centre Educatif Fermé	Découverte des métiers dans une RNN	1 sem.
Mattéo DUBOURG	Collège	Découverte des métiers dans une RNN	1 sem.



Répartition des activités
sur les 3,97 ETP
uniquement dédiés à la
RNN Etang Noir





OLT1 Conserver les habitats
et espèces de forte valeur
patrimoniale des zones humides



OLT1 Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides

1. Suivis à long terme

 Eq 6,6 jours agent

OPCS5

Le suivi de la présence du **cortège Lézard vivipare/Vipère aspic/Orvet fragile** sur les habitats tourbeux présents sur la réserve a été mené. Des données concernant le Lézard vivipare et l'Orvet fragile (avec des preuves de reproduction des 2 espèces) ont été inventoriées en 2023. Depuis 2021, aucune observation de Vipère aspic n'a été notée sur la tourbière de Pourtéout. Le suivi dédié au Lézard vivipare (issu des tests de protocoles l'année dernière) et basé sur des transects sur la passerelle de découverte n'a été réalisé que sur 2 passages.



OPCS7

Comme chaque année, les **herbiers de Nénuphar jaune** (*Nuphar lutea*) ont été détourés à l'aide d'un GPS. Les surfaces sont globalement similaires avec une tendance à l'augmentation depuis 2011. Cette année, les 4 herbiers représentent une surface de 11865 m².

OPCS10/CS11

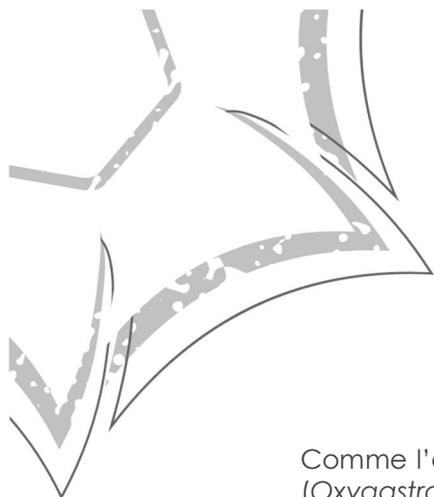
De la mi-avril à mi-juillet 2023, des sorties crépusculaires et en journée ont été menées pour réaliser le suivi de la **nidification du Blongios nain** sur l'étang Noir mais aussi les étangs du bassin versant (étang Blanc/Hardy). En 2023, il n'y a pas d'indice de nidification de cette espèce.

Concernant plus globalement la **nidification des ardéidés**, la petite colonie à Héron cendré est toujours présente sur la réserve

OPCS14

Le suivi à long terme de la **Cordulie à corps fin et du cortège odonatologique** de l'étang Noir reste depuis 4 ans bien perturbé par les conditions météo printanières...peu favorables à l'observation d'imagos (pluviométrie, vent fort régulier). Les relevés ont été effectués sur le transect de suivi entre le 26 mai et le 6 juillet 2024. Sur cette période, des exuvies de l'espèce ont été trouvées confirmant toujours la reproduction sur l'étang Noir. Seul 1 donnée mâle imago sur le transect a été inventoriée sur la période avec un comportement territorial. Depuis 2019, globalement les effectifs d'imagos de toutes les espèces restaient assez bas certainement en lien avec des conditions très défavorables cumulées sur plusieurs années.





Comme l'an passé, un suivi sur les zones de maturation de la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) a été réalisé au sud de la réserve. Il confirme l'intérêt de ces zones de lisières pour cette espèce.

2.Objectifs opérationnels 2023

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/Mettre en œuvre acquisition foncière

Op CC1/MS1/MS2/MS3

🕒 Eq 2,5 jours agent

La communication sur la valeur patrimoniale de la réserve auprès des propriétaires sur le site est **réalisée régulièrement** notamment en les prévenant sur les différents suivis menés sur leurs parcelles mais également en prenant des temps d'échanges avec eux. **La démarche de réaliser des conventions** pour asseoir les pratiques établies dans le plan de gestion est initiée, notamment en partenariat avec la DDTM, pour établir une stratégie d'action.

Une vigilance en partenariat avec le **service ENS du CD40 et le service urbanisme** de la commune de Seignosse est maintenue annuellement sur les opportunités d'acquisition foncières.

Dans ce même objectif, **la convention cadre de partenariat rédigée avec le CD40, a pu enfin être finalisée administrativement.** Cette convention a pour objet de préciser le partenariat en matière d'acquisition et de gestion des parcelles acquises ou pouvant être acquises par le CD40, dans le périmètre de la RNEN ou aux abords immédiats. Cette convention sera signée au prochain comité syndical du SMGMN (structure gestionnaire de la réserve) en tout début d'année 2024.

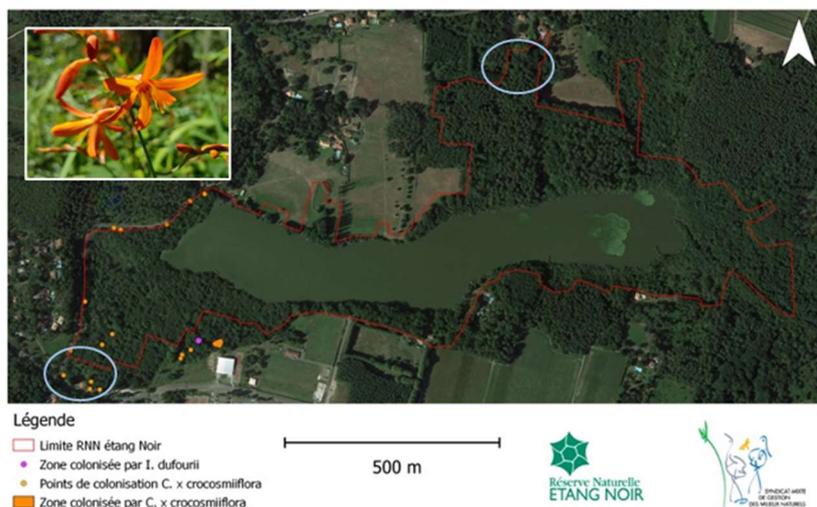
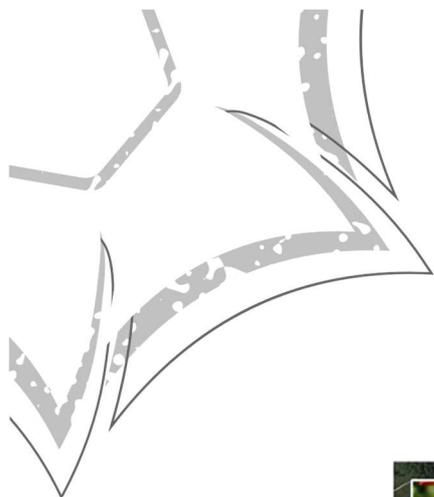
Maintenir le contrôle de la colonisation par le Myriophylle du Brésil et de la Jussie dans RN/Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites

Op IP1/IP2/IP3/CS15/EI1/IP4

🕒 Eq 12,3 jours agent

Les travaux d'arrachage manuel des plantes exotiques envahissantes ont eu lieu entre juin et novembre 2023. Ces travaux sont menés sur différents habitats dans la réserve naturelle : étang, ruisseaux, boisements marécageux et boisements mixtes. Les espèces concernées cette année par l'arrachage sont : *Baccharis hamifolia*, *Myriophyllum aquaticum*, *Ludwigia peploides*, *Crocoshmia x crocoshmia* et *Prunus laurocerasus*, *Prunus serotina*. **Ces travaux sont réalisés en régie, mais cette année un chantier participatif** a été organisé avec un groupe de scout présent au mois d'août sur le secteur et souhaitant s'investir dans la protection de la nature. Il nous a permis d'intervenir sur des 2 secteurs à *Crocoshmia* (environ 0,6m³ arrachés), Laurier cerise et Cerisier tardif (2000m² arrachés).





En parallèle de ces actions d'arrachage manuel, **une communication est assurée auprès du grand public**, des locaux à travers nos réseaux sociaux et les visites accompagnées du site.

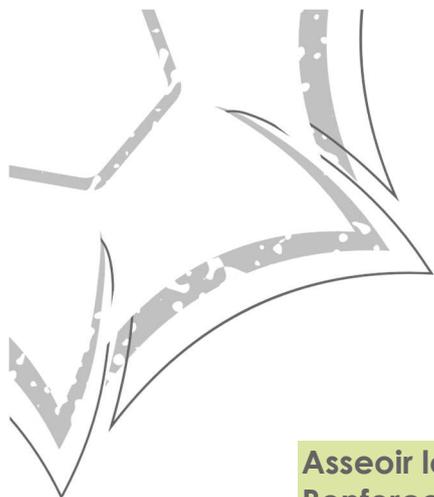
Une **rencontre avec l'UTD de Soustons** a été organisé sur la réserve en lien avec l'entretien du bord de route de la D189, ayant un impact sur notamment les secteurs avec la présence du *Crocsmia* et le développement des ronciers au niveau du ruisseau de Pourtéout qui longe cette route. La demande de la part de la réserve était de **connaître le matériel disponible au niveau de l'UTD et de leur pratique pour améliorer cette gestion des invasives et des ronciers**. Les calendriers de passage ont été revus, une action de gestion sur les ronciers prévues pour 2024. Concernant une action d'enlèvement des *Crocsmias* par grattage superficiel afin d'enlever les bulbes, l'UTD a répondu ne pas avoir le matériel approprié. Sur l'étang Noir, l'espèce *Pectinatella magnifica* découverte en 2021 sur le site a été revue cette année (les colonies trouvées en 2023 étaient beaucoup moins grandes qu'en 2021). Un point de vigilance est maintenu pour cette espèce.

Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourtéout et Pastung

Op CS16/CS17

Eq 0,2 jours agent

Une réunion avec le CBNSA par visioconférence a permis de remettre à plat les actions prévues dans le plan de gestion de la réserve et les possibilités pour le CBNSA de pouvoir accompagner ces actions et pour la réserve de pouvoir financer certaines (dans un contexte budgétaire contraint). Ces actions sont donc pour l'instant toujours reportées.



**Asseoir le caractère naturel des boisements d'aulnaie saulaie/
Renforcer la quiétude des habitats humides pour les espèces de
valeur patrimoniale**

Op IP6/IP7/CC2/CC3

Eq 2,8 jours agent

Des murs végétaux créés par certains ronciers en frange des secteurs humides sont gérés de manière à entretenir un accès limité, par débroussaillage (travaux manuels). La signalétique mise en place en 2022 a été entretenue et d'autres piquets de signalétique ont été installés sur d'autres secteurs



Des échanges avec les ACCAs de Tosse et Seignosse ainsi que le lieutenant de Louveterie ont eu lieu au cours de l'année 2023 en lien avec l'organisation des battues afin de maintenir les calendriers prévus depuis 2019, notamment vis-à-vis de la reproduction des espèces.

Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides du site (Vison d'Europe, Putois, Campagnol amphibie...)

Op CS19

Eq 1,5 jours agent

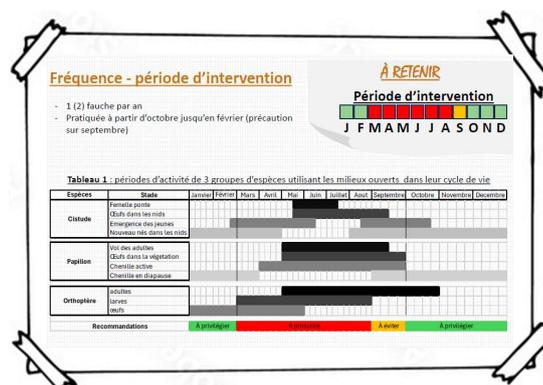
Cette actualisation d'inventaire consiste en un **suivi des données opportunistes d'observation de Campagnol amphibie** ou indices de présence. En 2024, les données sont restreintes à une observation d'un crottier en bordure du ruisseau de Pourteout. Concernant les autres espèces, l'installation de **piège photographique** ne nous a pas permis d'avoir des données de **Vison d'Europe ou de Putois d'Europe**. Les données concernant **la Loutre d'Europe** sont nombreuses (épreintes, vidéos) qui confirment la présence régulière de plusieurs individus sur le site.

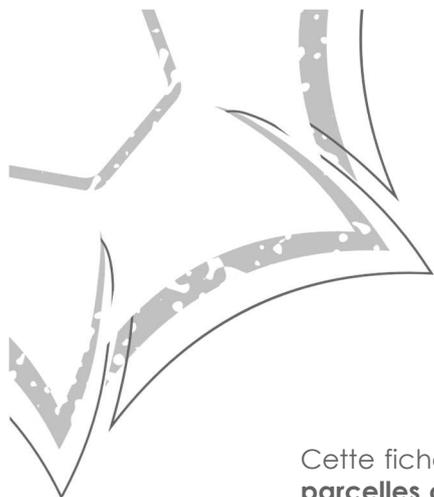
Améliorer la stratégie de conservation de la population de Cistude d'Europe de la RN

Op CS67/IP13/MS43/MS44

Eq 3,7 jours agent

Le **rapport d'étude** en lien avec l'analyse des résultats du suivi entre 2017 et 2022 est en cours de finalisation. La **cartographie des zones de ponte** a été réalisée et a permis de pouvoir contacter déjà des propriétaires dans la réserve naturelle mais également en dehors du périmètre classé. **Une fiche de bonne pratique de gestion** adaptée au contexte local **a été rédigée pour sécuriser les zones de ponte**.





Cette fiche a déjà servi **de support pour les échanges avec les propriétaires des parcelles concernées** par de la ponte. Cette fiche inclus également tout l'intérêt de la mise en œuvre de ces pratiques pour d'autres taxons (papillons, orthoptères...)

Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN

Op IP08

Eq 1,9 jours agent

En 2021 et 2022, une étude réalisée en régie a permis d'évaluer la mortalité routière (D189, D432) des amphibiens lors de leur parcours nuptial, pour venir se reproduire dans la réserve naturelle. L'objectif étant de mieux évaluer les effectifs durant la migration et également de les préserver des écrasements routiers, il a été décidé de mettre en œuvre un batrachodrome. En 2023, un dossier Fonds vert a été déposé en DREAL Nouvelle Aquitaine afin de permettre l'acquisition de matériel et le financement des jours dédiés à l'ingénierie du programme. Le dossier a été accepté en fin d'année 2023 et financé à 80% par le Fonds vert. Le programme a alors pu être voté en comité syndical et sera mis en œuvre sur 2024 et début 2025.



Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN et des habitats connectés

Op CS24/CS68

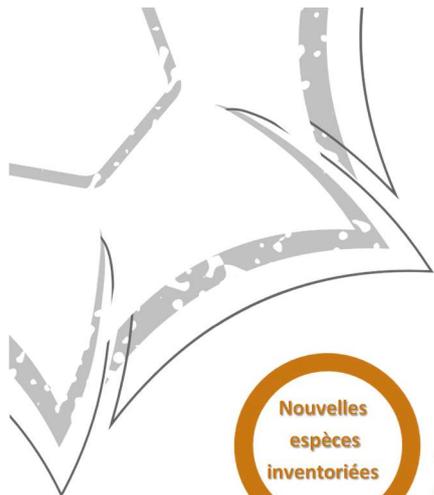
Eq 23,5 jours agent



Une **veille sur les espèces** à valeur patrimoniale est menée tous les ans par les agents de la réserve. Ne sont ici repris que quelques taxons particuliers mais l'ensemble des données de présence/absence ou dénombrement d'espèces sont mises sous SIG. **Les données annuelles** dites opportunistes font l'objet d'une saisie dans une base de données, données qui sont **reversées directement à FAUNA et à l'OBV** concernant la flore.

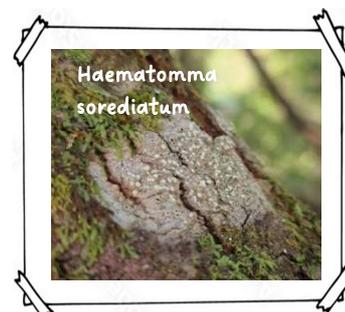
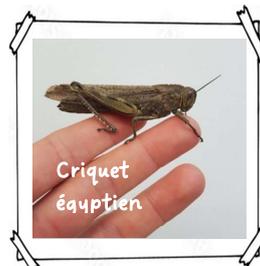
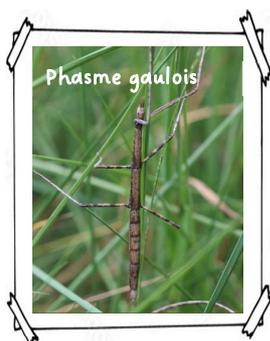
Une première donnée de stationnement sur l'étang Noir de **Pygargue à queue blanche** a été signalé par un de nos collègues du Marais d'Orx. Suivant le programme de réintroduction de l'espèce en Pays Basque espagnol (les oiseaux étant équipés de balise Argos), il nous a transmis une cartographie de localisation de l'individu.





Nouvelles
espèces
inventoriées

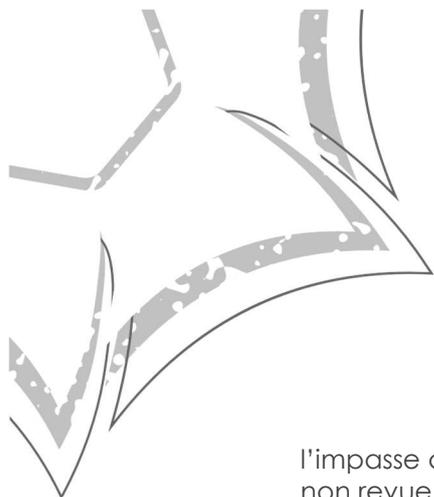
Ces **nouvelles espèces** sont essentiellement des observations opportunistes réalisées par les agents de la réserve.



Toutefois d'autres espèces vont venir compléter la **liste des lichens et mousses** de la réserve naturelle puisqu'en octobre 2023, un lichenologue et une bryologue du CBNSA sont venus inventorier durant 2 jours ces taxons sur la réserve dans le cadre de **l'amélioration des connaissances régionales**. Un regard particulier a été porté sur les boisements marécageux de la réserve. L'inventaire et l'évaluation de cette liste établie sera fournie au premier semestre 2024. Notons déjà la présence d'*Haematomma sorediatum*, dite « espèce très rare, patrimoniale d'intérêt international par l'Association française de lichenologie ».

Concernant l'avifaune, comme chaque année les **espèces nichant sur site, hivernant ou utilisant la réserve durant leur halte migratoire** sont notées afin d'établir à minima la régularité de la fréquentation des espèces en fonction de la période sur du plus long terme. Durant l'hiver un comptage régulier des reposoirs à Grand Cormoran est réalisé. La réserve réalise également depuis plusieurs années **le comptage oiseaux d'eau Wetland** sur la chaîne des étangs du sud Marenin (étangs Noir/Blanc/Hardy/Soustons). Les données sont saisies sous Faune France, réseau gérant les données Wetland.

Concernant la flore et les hépatiques, *Menyanthes trifoliata* (suivi annuellement), *Sibthorpia europa*, *Pallavicinia lyellii* (ajout de nouvelles stations) font toujours l'objet d'une attention particulière annuellement. La station de Trèfle d'eau dans



l'impasse de la passerelle reste stable (>120 pieds en feuille, fleurs et fruits) et celle non revue entre 2010 et 2020, compte toujours une dizaine de pieds.

Concernant les mammifères, l'ensemble des données opportunistes et des prises de vues/vidéos faites par les pièges photos installés sur la réserve permettent de confirmer la présence régulière de : Renard roux, Chevreuil, Sanglier, Hérisson d'Europe, Ragondin, Surmulot, Rat des moissons, Loutre d'Europe, Martre, Blaireau, Ecureuil roux, Sanglier, Genette. Notons toujours **l'absence de données concernant le Putois d'Europe**.



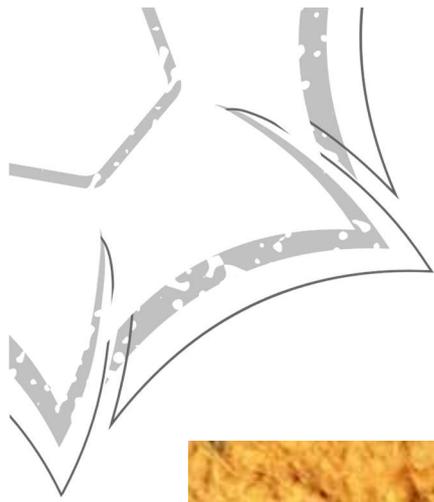
Sur la réserve naturelle, aucun **inventaire dédié aux arachnides** n'a été réalisé. Plus globalement, la connaissance sur ce taxon reste faible sur le site mais plus largement au niveau départemental. Sur la réserve, seules quelques données opportunistes sont référencées et liées aux espèces les plus communes (et simple d'identification).

Des captures réalisées en 2021 et 2022 dans le cadre du suivi Syrph'the net ont été envoyées en 2023 à un spécialiste qui a pu déjà identifier 52 espèces.

Des prospections ciblées mises en place par le chargé d'études de la réserve ont permis de trouver ***Dolomedes plantarius*** : espèce menacée et classée vulnérable à l'échelle mondiale et en danger en France avec aujourd'hui une 50aine de stations en France. Programmé dans le plan de gestion depuis quelques années mais n'ayant pas de fonds disponibles, l'opportunité des Fonds verts a permis de déposer en 2023 un dossier en DREAL Nouvelle Aquitaine pour **faire réaliser une étude par des spécialistes et acquérir du matériel**. Le dossier a été accepté en fin d'année 2023 et financé à 80% par le Fonds vert. Le programme a alors pu être voté en comité syndical et sera mis en œuvre sur 2024.



Cette année **9 données de *Dolomedes* représentant 16 individus** ont été transmises à FAUNA. Parmi ces données, **2 individus ont été identifiés comme *Dolomedes plantarius*** grâce à un examen des *genitalia* après capture des individus. À noter que les individus ont été, pour la plupart, observés lors de prospections de nuit sur la partie ouest de la réserve. Cette approche de suivi sera poursuivie en 2024.



OLT2 Conserver
la mosaïque d'habitats



OLT2 Conserver la mosaïque d'habitats

1. Suivis à long terme

 Eq 25,3 jours agent

Op CS27

Le **suiti des oiseaux communs** par point d'écoute simplifié (STOC EPS) est réalisé depuis 20 ans sur la réserve. Les données ont été comme habituellement, transmises au **réseau STOC EPS** avec une saisie directe sur Faune France, selon les consignes données par le groupe RNF. Un **passage dit précoce a été ajouté** aux passages habituels afin de prendre en compte des effets du changement climatique. Ces passages ont été réalisés le 6 mars, 5 avril et 3 mai 2023.

Op CS28

Dans le cadre du suivi des rapaces nicheurs sur la réserve, la confirmation de 2 jeunes à l'envol est à nouveau notée concernant le **couple d'Aigle botté**. Au moins quatre couples de **Milan noir** ont été aussi inventoriés en 2023 sur la réserve. Sont notées comme probable la reproduction du **Faucon hobereau** et de la **Buse variable** au vu des observations sur le site. La reproduction de la **Chouette hulotte** reste possible.

Op CS69



La réserve **s'est engagée** en 2021 **pour 3 ans** sur la mise en place d'une **étude Syrph-the-net** visant à étudier les cortèges de Syrphes et permettre d'apporter des éléments sur l'évaluation écologique des habitats. **En 2023, tous les individus capturés en 2022 ont été triés et identifiés soit 1240 individus** appartenant à **78 espèces différentes**. Le tri des individus capturés en 2023 a été réalisé à hauteur de 30 % et quelques dizaines d'individus ont été identifiés dont plusieurs nouvelles espèces (non trouvées en 2022).

Lors de la formation niveau 3, une liste prédictive de 204 espèces a été compilée afin de pouvoir lancer des analyses sur l'intégrité écologique des habitats de la réserve. **Une première analyse sur le boisement marécageux montre déjà un bon état écologique** avec seulement les espèces identifiées sur une année (2022). Les analyses définitives seront réalisées une fois les deux années de suivi compilées. Les autres espèces capturées et triées lors de ce suivi continuent de faire l'objet de recherches de valorisation pour être identifiées auprès de spécialistes.





2.Objectifs opérationnels 2023

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/ Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière dans et en continuité de la RN

Op CC4/MS4àMS7/MS45/IP14

🕒 Eq 2,9 jours agent



Ces opérations concernent essentiellement les **boisements méso-xérophiles et les prairies** en réserve mais également en continuité du périmètre protégé. Notons que des préconisations de gestion des habitats de prairie à proximité de la réserve ont été échangées avec un nouveau propriétaire qui a acquis ces espaces associés à des gîtes de vacances. Ces recommandations concernaient les périodes de fauche et l'export des végétaux coupés. Ce **propriétaire a mis en œuvre nos préconisations sur 1,25 ha.**

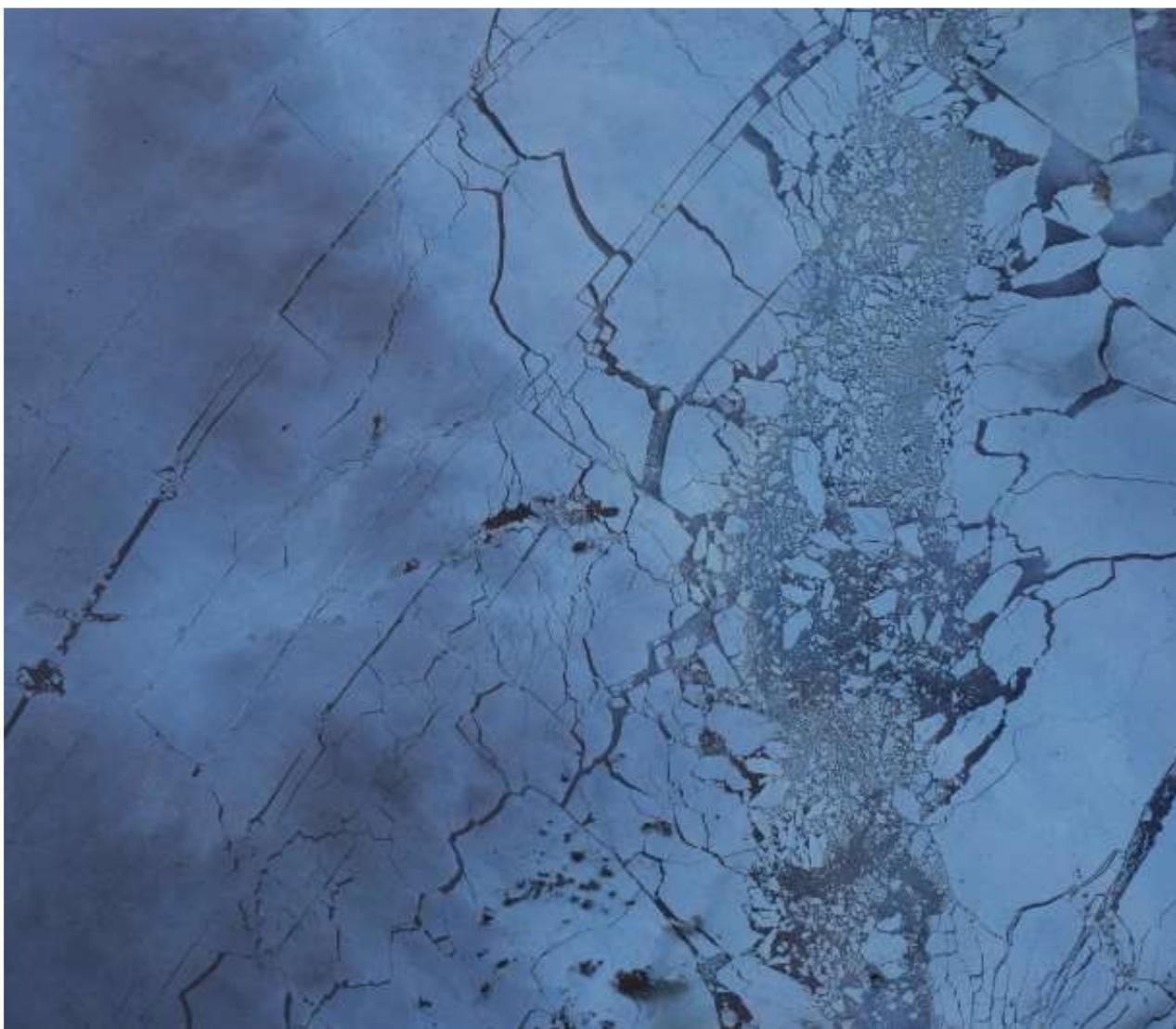
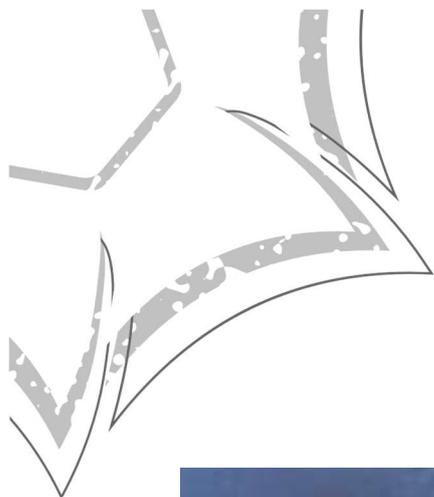
Surveiller la dynamique des espèces végétales introduites dans les habitats méso-xérophiles

Op IP9/IP10

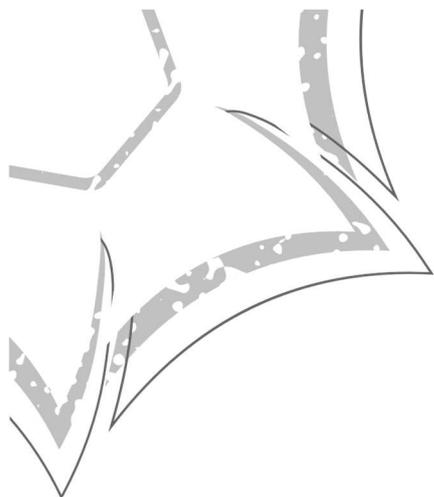
🕒 Eq 2,8 jours agent

Un chantier participatif d'arrachage de *Prunus laurocerasus* et *Prunus serotina* sur la parcelle B153 (propriété du CD40 en réserve) a eu lieu en août 2023. La zone « traitée par arrachage » a été traitée sur une superficie de 2065 m² avec 15 personnes pour un temps de 3 heures. Les arbustes arrachés correspondent à plusieurs tas dont le volume n'a pas pu être estimé.





OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité



OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité

1. Suivis à long terme

 Eq 9 jours agents

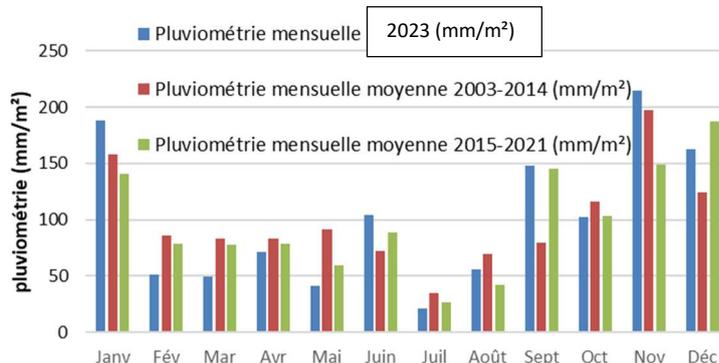
Op CS34

La **nouvelle convention de partenariat 2024-2027** pour le suivi et l'évaluation de l'étang Noir avec **Géolandes** a été retravaillée durant l'année 2023 afin de mieux encadrer les modalités de versement/paiement sur la durée de la convention 2024-2027. Le document passera en comité syndical en début d'année 2024. Les prélèvements seront réalisés par Géolandes en 2024 sur l'étang Noir selon le protocole habituellement mis en œuvre.

Op CS35/38/40/41

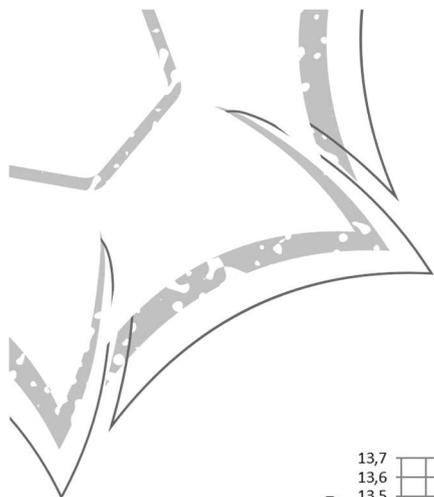
La **transparence** se caractérise en 2023 par **des valeurs qui sont restées plus haute jusqu'à la fin du mois de juillet** (90 cm), avec un bloum algal décalé dans le temps et un peu moins important. Les **valeurs hivernales varient entre 70 cm et 100 cm** en fonction des épisodes pluvieux qui créent par leur volume et leur force une turbidité.

La **pluviométrie annuelle** mesurée en 2023 par le relevé du pluviomètre manuel est de **1209 mm/m²**, légèrement supérieure à la moyenne annuelle sur les 10 dernières



années. Notons une pluviométrie plus marquée sur les mois de janvier puis novembre et décembre, et un été proche des valeurs moyennes également entre 2015 et 2021. **A partir de 2024**, cette pluviométrie sera enregistrée par la

sonde météo automatisée (cf OPCS42). Un relevé manuel sera tout de même effectué pour comparaison.



Concernant les hauteurs d'eau de l'étang Noir en 2023, le NGF moyen est de 13,06 (+/- 0,12). Le marnage annuel est de 59 cm avec un niveau minimum mesuré à 12,77 m le 26 août et un niveau maximum mesuré à

13,36m les 19 janvier et 10 novembre 2023.

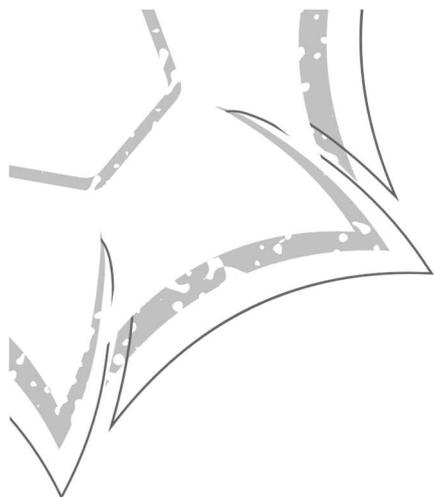
Op CS42

Depuis de nombreuses années, les paramètres de pluviométrie et température sont relevés sur la réserve naturelle de manière régulière ou plus épisodiques. Depuis 2020, la réserve souhaitait s'équiper d'une sonde météo afin notamment de pouvoir mieux quantifier certains paramètres en lien avec le changement climatique.



Cette année le matériel a été acquis et installé en octobre 2023 sur la partie ouest du site. Cette sonde (base des mesures climatologiques dans le cadre du programme Natur'Adapt) cumule plusieurs outils de mesure (baromètre, anémomètre, thermo-hygromètre, pluviomètre, pyranomètre). En complément, un lot de sonde aquatique a été acquis et installé (6 sondes) permettant un suivi des

variations de la température de l'étang Noir à différentes profondeurs. Elles sont réutilisables, le transfert de données se fait par base inductive et le traitement à l'aide d'un logiciel adapté.



2. Objectifs opérationnels 2023

Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricoles du bassin versant / Favoriser des zones tampons entre les cultures et les cours d'eau

Op EI02/EI03

 Eq 2,3 jours agents

En partenariat avec l'animateur N2000 des Zones Humides de l'arrière-dune du Marensin, des **sollicitations ont été envoyées aux agriculteurs du bassin versant** de l'étang Noir pour échanger sur leur pratique et sur les possibilités dans le cadre des contrats N2000. Un agriculteur très présent sur le bassin versant a répondu à notre sollicitation. Ceci nous a permis de **pouvoir établir une cartographie** des prairies, des usages, des pratiques d'épandages, des localisations des zones enherbées...et de proposer à cet agriculteur de se retrouver en 2024 pour travailler sur les possibilités de contrats.

Actualiser la connaissance sur les réseaux hydrographiques du BV de l'étang Noir

Op CS70/71/EI4

 Eq 1,5 jours agents

Les actualisations de données concernant le bassin versant ont été poursuivies cette année en lien avec les autres suivis menées sur le terrain (actualisation de nouvelles piscines, tracé de cours d'eau, fossés...).

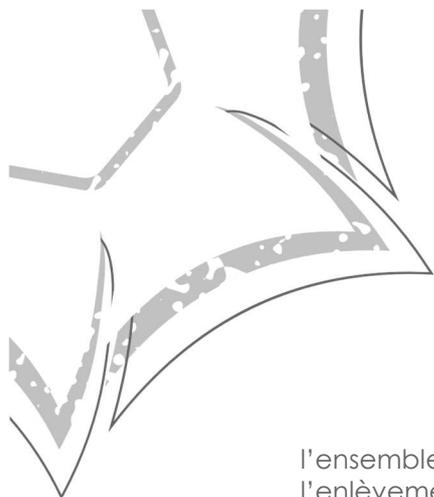
Des cas de pollutions ont à nouveau été répertoriés par la réserve en 2023 (faits répétés annuellement depuis 2020) sur les ruisseaux de Fontaine de sable toujours en lien avec les réseaux des eaux usées.

Améliorer les pratiques de gestion intégrant l'intérêt des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties

Op EI5/EI6/CS50/IP11/CC17/CC5

 Eq 11,8 jours agents

Cet objectif s'appuie sur **plusieurs opérations qui sont toutes basées sur le partenariat** et de ce fait le temps passé qui peut être important n'aboutit pas toujours dans l'année à pouvoir réaliser l'opération en totalité. Mais ce temps dédié permet sur le long terme de pouvoir établir de bonnes relations et de la confiance dans les pratiques à mettre en œuvre. Pour exemple cette année, **un programme concernant le ruisseau de Fontaine de sable** a été monté en **partenariat avec le Syndicat de rivières Côte Sud et la commune de Seignosse**. Ce programme comportait notamment différentes actions de gestion écologique sur



l'ensemble du parcours du ruisseau (comme la renaturation du cours d'eau par l'enlèvement de parties bétonnées, l'amélioration de la divagation, la gestion des rives...). Le Syndicat de rivières n'a finalement pas déposé le programme à l'appel à projet régional pouvant potentiellement le financer. Le Syndicat souhaitait intégrer semble-t-il aussi d'autres programmes prévus sur d'autres communes mais dont le contenu était peut-être moins abouti. La réserve a investi du temps sur ce programme (cartographie, communication, proposition de gestion ...) car il y a un fort enjeu sur ce ruisseau qui termine son parcours dans la réserve, en termes de fonctionnalité et qualité des eaux. En 2024, le partenariat avec le Syndicat de rivière et la commune sera maintenu sur ce sujet.

Concernant **la différenciation cours d'eau /fossé** la réserve n'a pas été sollicitée par le service police de l'eau de la DDTM. Une **vigilance est portée par un suivi sur la cartographie validée** au niveau du bassin versant de l'étang Noir.

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence

Op E17

 Eq 0 jours agents

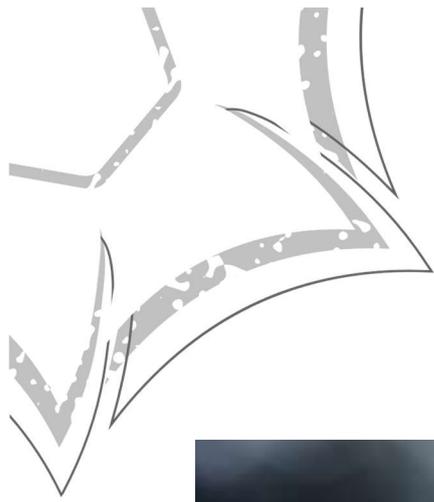
L'opération consistant à garder le lien sur les actions portées par Géolandes sur l'herbier de jussie (hors RN) au débouché de l'étang Noir dans l'étang Blanc n'a pas nécessité de temps agent. Rappelons que l'intervention sur cet herbier a eu lieu en 2022. En 2024, la réserve sollicitera le porteur de l'action sur l'évolution post travaux.

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout

Op MS8/MS46/MS10

 Eq 0 jours agents

Le syndicat de rivières Côte Sud a programmé pour 2024 **une étude SOCLE**. C'est une stratégie qui vise à faciliter la structuration de la gouvernance locale de l'eau à des échelles cohérentes, clarifier les rôles des collectivités dans les politiques de l'eau et orienter les modalités de coopération entre collectivités. La réserve et le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels étant intégrée à cette étude, **ce sera à nouveau de lieu de pouvoir aborder cette problématique** du seuil de Nassaout.



FC1 Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi



FC1 Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi

1. Suivis à long terme

 Eq 12,2 jours agents

Op CS54

Un travail est en cours pour la réalisation d'une cartographie des habitats avec l'actualisation dans la réserve mais surtout un recueil en continuité à l'échelle du bassin versant. La démarche a été pour cette année 2023 de regrouper l'existant des données à l'extérieur du périmètre en réserve.

Op MS11

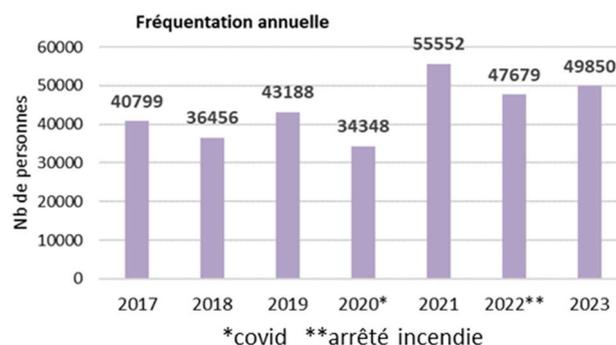
L'analyse de la répartition des activités menées par la réserve naturelle (cf paragraphe sur le personnel et la répartition du temps de travail en 2023, page 1) confirme toujours **l'investissement de la réserve dans différents domaines**. Le SMGMN utilise depuis 2022, le logiciel Horoquartz pour faire **le suivi des agents et de leur activité**. L'objectif est, au-delà de voir au niveau de chaque site les actions menées en fonction de la programmation du plan de gestion, d'avoir une approche commune d'analyse au niveau des 3 sites gérés par le SMGMN.

Op CS52

Les données de capture d'Anguilles relatif au Plan National Anguille du site Index de Soustons ont été récupérées auprès de Migradour.

Op PA1

Pour l'année 2023, **49 850 personnes** ont été comptabilisées par l'**écocompteur** sur le site aménagé dont 21 847 sur juillet/août. Notons que comme en 2022, la fréquentation automnale et pendant les vacances scolaires de fin d'année a été plus élevée.





2. Objectifs opérationnels 2023

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion

Op EI9/EI10

Eq 12,6 jours agents



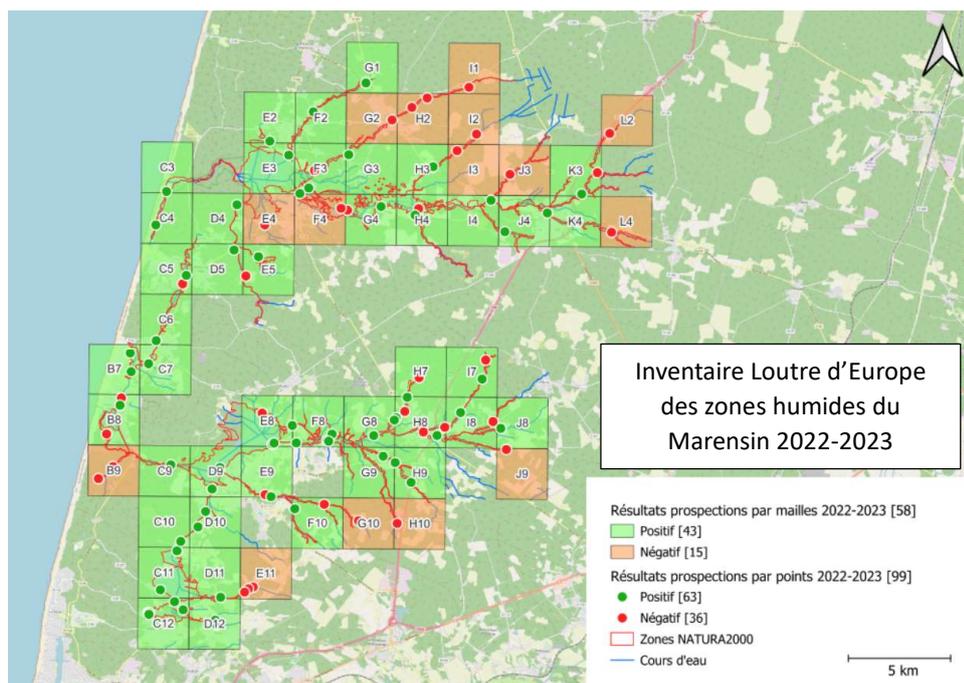
Un partenariat est bien établi avec le Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud notamment dans la mise en œuvre du PPG sur le secteur. Il permet de pouvoir au cours de l'année se mettre à minima au courant d'interventions ou de problématiques de pollution ou de non-respect de la réglementation.

Dans le cadre de l'animation du **DOCOB des zones humides du Marensin** portée par Landes Nature, la réserve en partenariat avec le CPIE Seignanx Adour est



intervenue comme habituellement sur **des avis techniques**, pour participer à différents comités techniques, pour la relecture de documents/panneaux, pour la saisie/extraction de données naturalistes des zones humides du Marensin. La réserve a également

finalisé l'**inventaire Loure du Marensin** (terrain pour actualisation des données de présence/absence et appui technique auprès de Landes Nature pour les sites plus au nord) Une synthèse cartographique a été réalisée ainsi qu'un document compte rendu de l'évolution de la population.





Des prospections ont également été faites sur l'étang Blanc et l'étang de Hardy suite à la **détection d'une nouvelle espèce végétale exotique**. Ces sorties ont permis d'identifier l'espèce, **Vallisneria spiralis**, ainsi que de cartographier les zones de présence afin de pouvoir envisager les opérations à réaliser en 2024. Toutes les **données et les documents rédigés de ont été transmis à Landes Nature**. Par ailleurs les données concernant la faune et notamment l'inventaire Loutre d'Europe ont été intégrées à FAUNA. Les données sur les espèces végétales ont aussi été envoyées à l'INRAE qui a des protocoles de suivi sur ces 2 étangs en lien avec les végétations aquatiques des plans d'eau (programme Vigie-lacs)

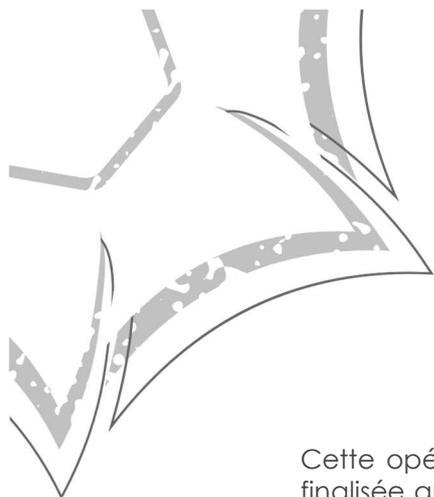
Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides

Op CS55/EI11/CS56/PA2

🕒 Eq 123,5 jours agents

Soutenu par l'AEAG, l'opération qui consiste à réaliser un atlas des zones humides communal s'inscrit dans une approche d'ancrage territorial et vise non seulement à **cartographier et délimiter les zones humides**, mais aussi à **impliquer les acteurs et habitants** du territoire dans la démarche pour qu'ils s'approprient les enjeux qui gravitent autour des zones humides et l'intérêt que ces milieux représentent.





Cette opération prévue dans le plan de gestion sur 2022-2023 sera entièrement finalisée au premier trimestre 2023, les conditions très pluvieuses ont engendré un décalage du terrain pour les sondages pédologiques.

Dans le cadre du partenariat avec le CBNSA et l'ONF (gestionnaire de la parcelle concernée), la réserve effectue **le suivi de la présence du Mouron à feuilles charnues** sur une parcelle communale de Seignosse. L'espèce est toujours présente. Environ 50 pieds ont été comptabilisés.

Suite au **programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur** initié en 2018 porté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels sur la RNN Marais d'Orx, le personnel de la réserve de l'étang Noir a participé au suivi d'une plateforme accueillant un nid artificiel devant favoriser l'installation potentielle d'un couple de balbuzard sur le secteur des 3 étangs (Noir, Blanc et Hardy). Aucune reproduction effective n'a été enregistrée. Afin de pouvoir sécuriser la mise en place d'une seconde plateforme à proximité de l'étang Noir, une démarche de concertation avec des propriétaires privés a été mise en œuvre, avec le soutien de l'agent de la RNN d'Orx responsable du programme.

L'accueil dans la maison de la réserve est totalement **associé à la démarche de sensibilisation à la protection** de la réserve naturelle et bien plus globalement à la nature et aux milieux humides identitaires du secteur du Marensin. En période de forte fréquentation, la maison de la réserve est ouverte toute la semaine de 10h à 18h30. En période basse de 10h à 12h et de 14h à 17h. La réserve tient donc tout particulièrement à ce que cet accueil soit assuré par du personnel qualifié en matière de connaissance naturaliste, de gestion des espaces naturels et de compréhension des enjeux de protection.

Concernant le **temps dédié à l'accueil** en 2023, un **équivalent 104,5 jours agent** a été réalisé. Grâce au financement exceptionnel de l'Etat pour l'Education à la Nature (eq 0,5 ETP), un agent d'accueil a été recruté pour les 2 mois d'été. Ceci a permis de mener également **des accueils postés** sur le site.

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques

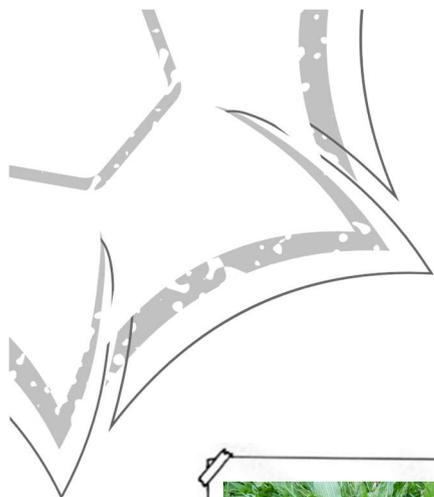
Op EI12/EI13

Eq 7,3 jours agents

Dans le prolongement du projet de territoire approuvé en 2022 et de son **orientation n° 2 « respecter nos ressources et viser la sobriété »**, la **Communauté de communes MACS** a souhaité, en lien avec les communes et les acteurs locaux, porter un regard nouveau sur :

les espaces naturels, agricoles et forestiers des 23 communes, à travers la notion de qualité des sols et des multiples fonctions qu'ils jouent (régulation du cycle de l'eau, réservoir de carbone et de biodiversité, production agricole, etc...).

les espaces urbains (recensement de la nature en ville, du potentiel d'infiltration et de renaturation, des îlots de chaleur urbains).



La réserve a été conviée à **participer au comité technique mis en place** sur ce travail. **Afin d'améliorer la méthodologie** mise en place par le CEREMA pour travailler sur les continuités écologiques, la réserve a **proposé de réaliser des prospections au sein de la commune de Seignosse** (choisie donc comme commune échantillonnée) sur les espèces « cibles » par la méthodologie de modélisation. Au total, **170 données (dont 71 de 2023) correspondant aux espèces cibles** (hérisson

d'Europe, lézard des murailles, crapaud épineux et écureuil roux) ont été **reversées au CEREMA pour alimenter les modélisations des continuités écologiques.**

A l'initiative de la réserve, une convention a été proposée au service environnement/urbanisme de MACS. Cette convention a pour objet de définir le cadre général d'une collaboration technique entre MACS et le SMGMN en faveur de la préservation et de la connaissance des espèces et habitats naturels au sein des continuités écologiques de la Réserve Naturelle de l'Etang Noir mais aussi de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx dans le cadre de leurs missions et activités respectives. Le **bénéfice mutuel pour les partenaires ainsi que l'amélioration de la connaissance et de la préservation du patrimoine naturel sont les principes fondamentaux** qui sous-tendent cette coopération, au titre des missions statutaires assurées par MACS et le SMGMN. Cette convention sera signée au 1^{er} trimestre 2024

Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire

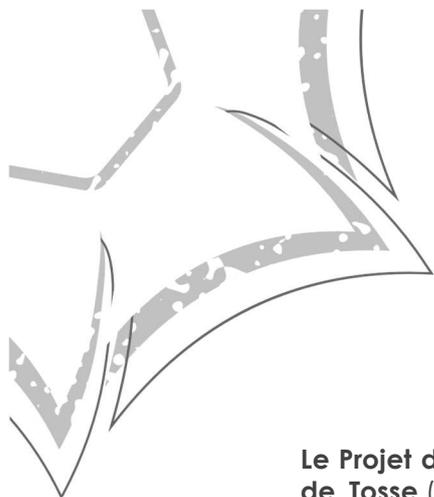
Op EI14/EI15/MS52

Eq 5,7 jours agents

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE de Soustons
Une démarche participative en faveur de la biodiversité

Suite à la validation par l'OFB du dossier d'**Atlas de Biodiversité Communal, la commune de Soustons**

a sollicité la réserve pour la mise en œuvre de ce programme sur la période 2023-2025. Toutes les données disponibles de la réserve sur l'observatoire FAUNA concernant la commune de Soustons seront reversées à l'ABC. Par ailleurs, la réserve a participé en 2023 à des réunions du comité technique pour établir les objectifs et les programmations. La réserve va orienter ses interventions dans le programme sur les zones humides du ruisseau du Bouyic, les zones humides de l'étang d'Hardy mais aussi dans le bourg de Soustons. Le terrain sera mené en 2024 pour des inventaires de zones humides (qualification) et de la faune/flore associée. Pour la **commune de Seignosse**, la réserve participe depuis 2020, dans le cadre d'un comité de pilotage mené par Géolandes, à la réalisation **d'un projet d'aménagement en bordure de l'étang Blanc**. Ce projet étant localisé en zone Natura 2000, un avis technique et un accompagnement du maître d'œuvre a été sollicité auprès de la réserve et de Landes Nature. Durant l'année 2023 des échanges avec le bureau d'études ont eu lieu notamment sur la liste des espèces végétales prévues dans le projet. La réserve a également été sollicité par la commune pour **le projet d'école afin d'expertise en matière de prise en compte de la biodiversité dans le projet.**



Le Projet de complexe résidentiel et de tourisme à dominante golfique sur le site de Tosse (porté depuis 2014 par le Syndicat mixte Landes océanes, formé du Conseil départemental et de la Communauté de communes Macs) **a été définitivement abandonné.** Ce projet était localisé pour partie sur le bassin versant de l'étang Noir. La réserve naturelle essayait de suivre le projet afin de pouvoir rappeler toute la vigilance à porter sur l'hydrosystème, les écoulements des eaux, l'artificialisation des sols et la prise en compte des continuités écologiques.

Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux

Op PA3/PA4/CC7/CC8/PA5

 Eq 30,3 jours agents

En 2023, **5 projets pédagogiques** ont été menés avec deux classes de Seignosse, une classe de Saubusse, une classe d'Anglet et un institut de jeunes sourds. Ces différents projets avaient pour thématique « A l'écoute des oiseaux », « Mission Hérisson » « découvrir ensemble la nature ». Ces animations (soit **l'équivalent de 27 demi-journées d'animation** avec les élèves...et de nombreux jours d'encadrement des projets) ont à nouveau permis aux enfants du territoire (110 élèves) d'appréhender des problématiques, de proposer et de réaliser des actions pour la prise en compte de la préservation des espèces sur le lieu où ces enfants vivent ! Ces projets, toujours réalisés en partenariat et présentés aux élus des communes, sont essentiels pour la préservation de la biodiversité et l'implication de la réserve dans cette mission qui dépasse les limites de l'espace protégé.

Le projet mené avec **l'institut des jeunes sourds a été réalisé en partenariat avec la RNN du Banc d'Arguin**, Des sorties sur les 2 RNNs, accompagnés par l'agent de la réserve de l'étang

Noir formé à la LSF, ont permis de proposer un accès à la Nature à ce jeune public.

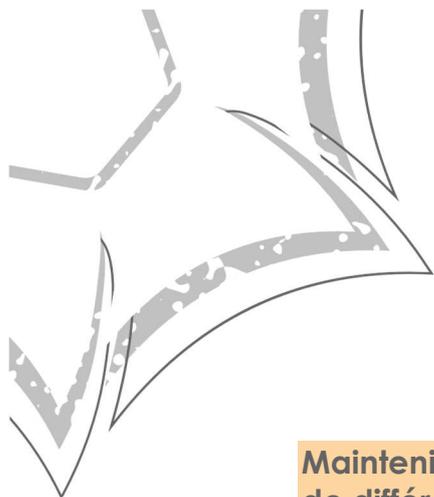
La journée où la réserve ouvre ses portes aux locaux n'a pas eu lieu cette année en raison des travaux de réaménagement des abords de la maison d'accueil.

Depuis 3 ans, l'encadrement de l'acceptation de reportages et articles (demandes toujours plus nombreuses surtout avant l'été) sur la réserve est basée sur la nécessité d'y communiquer le caractère d'espace naturel protégé, d'y préciser les missions des agents travaillant dans la réserve et donc de refuser ce qui est en lien avec simplement « c'est beau » et « l'image verte ». Cette démarche est mise en œuvre pour accompagner les problèmes liés à la **sur-fréquentation estivale**.

Un article dans la gazette communale de Seignosse a permis de communiquer sur le réaménagement de la maison d'accueil et sur les démarches éco-responsables mises en œuvre.

Dans le cadre d'opération/manifestations nationales/régionales ou locales, 3 animations ont été menées pour la Journée Mondiale des zones humides, Seignosse au Printemps, la Fête de la Nature. Voici les thèmes proposés : Les mains dans l'eau ! Devenez sentinelle du Hérisson ! Un crépuscule à l'étang Noir ! : **47 personnes** ont participé à ces visites.





Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales

Op MS13/CC9/EI16/CS57/EI17

 Eq 47,2 jours agents

Participation d'un agent au congrès de RNF qui a eu lieu à Nîmes (9 au 12 mai 2023). Paul Lésiak (garde naturaliste) **participe activement à la Commission Education à la Nature de RNF**. Il porte notamment le programme « outil de médiation LSF » avec l'appui d'un groupe de travail dédié. Ce programme est mené par RNF et a retenu une aide en Nouvelle Aquitaine du Fonds vert à 100%. Fin 2024, sera l'aboutissement du programme avec la création d'un outil permettant de présenter les réserves naturelles au public sourd et mis à disposition au sein du réseau RNF. Mathieu Moulis (garde naturaliste) participe **activement au groupe police de la Nature du réseau RNF** et s'investit notamment dans la mise en œuvre de la signalétique réglementaire. Le **SMGMN a posé candidature pour organiser le congrès 2024 de RNF** et a été retenu. La réserve a participé à trouver sur le territoire de MACS, les structures pour accueillir le congrès et également commencer à intégrer les partenaires locaux.



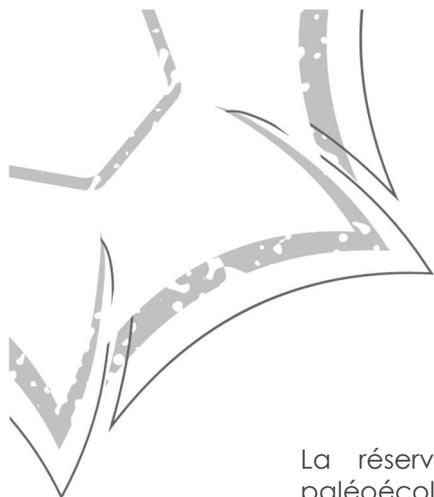
Fadet des laïches

Le personnel, notamment Tristan Berry (chargé d'études scientifiques) et Stéphanie Darblade (Conservatrice) participe également à la **déclinaison régionale Nouvelle Aquitaine de 3 PNAs** : Odonates, Pollinisateurs et Papillons de jour. Pour exemple des prospections Fadet des laïches ont été menés sur les communes de Seignosse et Soustons, en continuité de la réserve. La réserve a également participé en tant qu'expert au comité technique sur les **données sensibles au niveau régional sur les odonates**.

La création d'un **sous-réseau des Réserves Naturelles de Nouvelle-Aquitaine** a été validée et la première rencontre sera faite en 2024, adossée aux journées techniques du **réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels**. La réserve a participé aux discussions sur la création de ce réseau et participera aux rencontres.

La réserve a participé également au terrain/suivi réalisés dans le cadre de différents programmes sur le secteur des 3 étangs (Noir, Blanc et Hardy) : **Programme DYLAQ** de l'INRAE, **Sentinelle du climat Lézard vivipare** de Cistude Nature.

Sur le site, a été mis en place le **projet Lépinoc** qui a pour objectifs principaux d'améliorer l'état des connaissances sur les papillons nocturnes et de sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité nocturne. Ce projet de science participative est à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels reposant sur un dispositif de suivi automatisé des papillons nocturnes par attraction lumineuse et capture photographique. Il sera reconduit en 2024.



La réserve a été contactée par Adam A. Ali, paléoécologue de l'Université de Montpellier, responsable du **projet Fire-Landes** (soutenu par l'ANR). Une visioconférence a été faite afin de pouvoir échanger sur les attentes et en quoi l'étang Noir et la réserve naturelle pouvaient être un des sites pilotes du projet. Objectif : Apprendre des « traces des anciens feux dans les zones humides » durant l'Holocène (10 000 ans) pour modéliser dans le contexte de changement climatique les régimes de feu en incluant les différents choix de gestion des forêts des Landes de Gascogne. Sur le principe de la coopération technique, la participation au projet a été validée. A suivre en 2024...



La réalisation de l'**Atlas des paysages des Landes** a eu lieu en 2023 et en fin d'année la réserve a été sollicité pour **la rédaction d'une page présentant les spécificités paysagères du site.**

Depuis cinq années, **la réserve s'est investie dans le groupe technique du Pays Adour Landes Océanes** en lien avec le tourisme durable sur le territoire. Ce groupe s'est réuni 3 fois cette année pour asseoir notamment le changement d'échelle en 2022 en termes d'activités et avec une démarche Territoire durable pour aller bien au-delà de la prise en compte du tourisme durable.

Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux

Op EI18/EI19/CS58

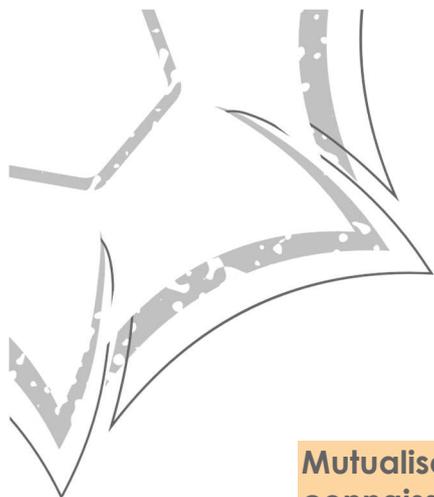
 Eq 7,1 jours agents



Dans le cadre de la déclinaison du plan national d'actions pour les Odonates en Nouvelle Aquitaine : participation de Stéphanie Darblade, Conservatrice de la RNN en tant que **formatrice aux journées de formation sur les odonates (imagos et exuvies) pour les professionnels et le grand public** (22 au 24 juin et 22/23 novembre 2023) Partenariat CEN Aquitaine / CPIE Seignanx Adour / RNN Etang Noir. Plus de 300 professionnels ont pu bénéficier de cette formation

gratuite qui a été mise en place depuis 10 ans.

En fonction des sollicitations, la réserve met à disposition chaque année des données recueillies dans le cadre des missions menées par le site. Pour les programmes en lien avec des protocoles nationaux (Wetland, Stoc eps, Steli...), les données collectées annuellement sont remontées.



Mutualiser les compétences au sein du SMGMN pour contribuer à la connaissance et la communication sur le patrimoine naturel landais notamment lié aux milieux humides

Op EI20/EI21/CC18/CC19

🕒 Eq 26,4 jours agents



Un groupe scientifique a été créé en 2022 au sein du SMGMN.

Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2023 dont une réunion en présence du rapporteur CSRPN des 3 sites. Le travail initié l'année passée sur la construction de la mise en commun des données acquises et le référentiel des suivis/protocoles utilisés sur les sites a continué. Les thématiques abordées en 2023 sont en lien avec les objectifs à long terme convenus au sein du groupe :

- Mener une « stratégie scientifique » commune (compiler, centraliser, harmoniser et organiser les suivis scientifiques sur les 3 sites du SMGMN)
- Développer et maintenir une base de données structurée et fonctionnelle à l'échelle du SMGMN
- Porter à connaissance l'apport scientifique du SMGMN
- Développer une méthode de bioévaluation du patrimoine naturel au niveau du SMGMN

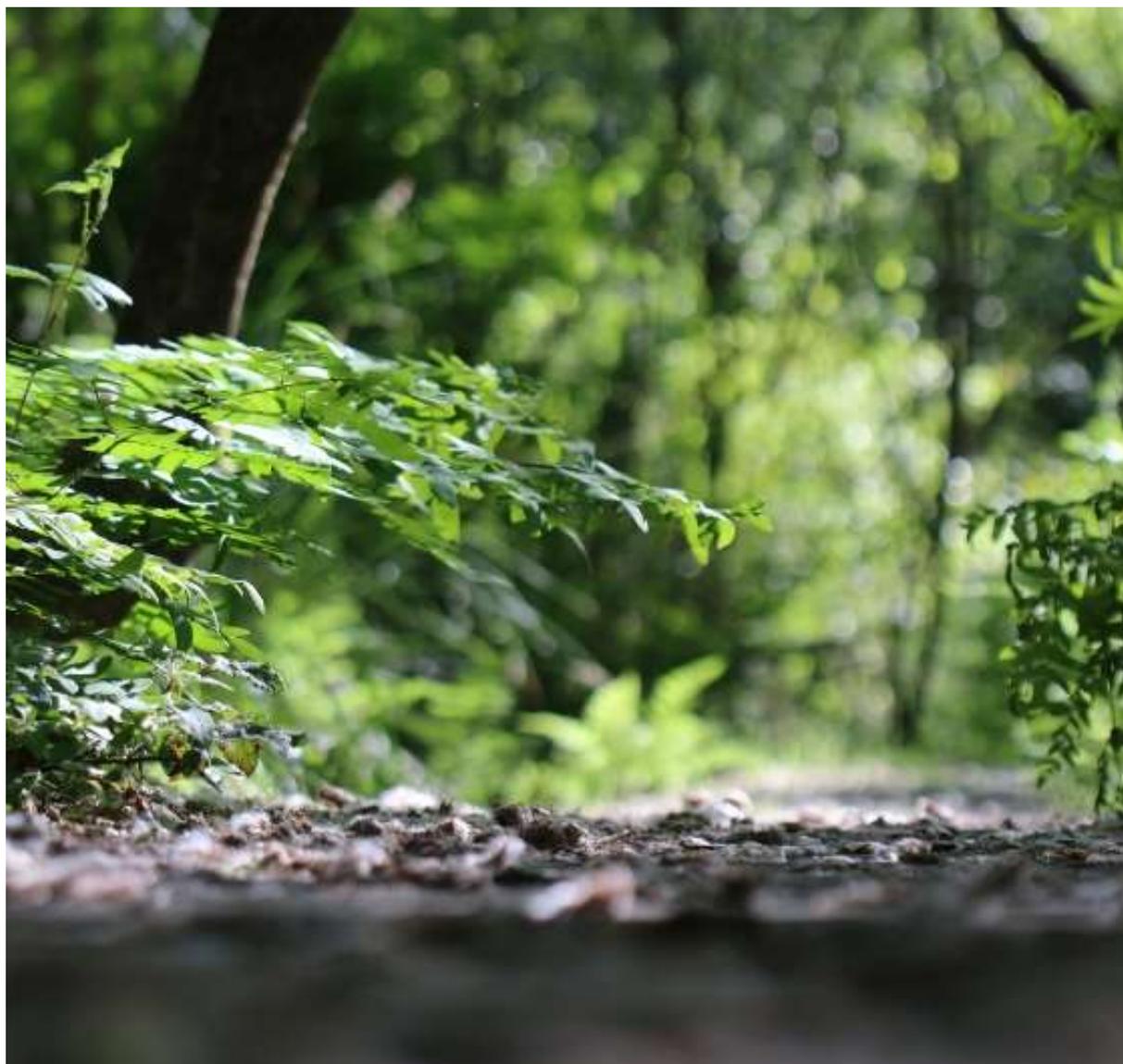
Par ailleurs un travail a été mené sur la mutualisation d'acquisition de matériel notamment dans le cadre du suivi de la physicochimie des plans d'eau des sites. Un dossier fonds vert sera déposé en commun en 2024.



La journée « Agents du SMGMN » regroupant l'ensemble des agents du syndicat a eu lieu le 2 février 2023 sur la RNN d'Arjuzanx. L'objectif de cette journée est en lien avec la transmission des outils, des pratiques, des expériences. Ceci permet bien évidemment une cohésion de l'ensemble des agents. Au programme : projet d'éducation à la nature (« les sentinelles du Hérisson » RNN EtangNoir), suivi naturaliste (Suivi des grues cendrées RNN Arjuzanx) et gestion de milieu naturel (Chantier bénévole RNN Marais d'Orx)

« **Rendez-vous dans nos réserves naturelles** », première journée organisée par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels qui gère 3 Réserves Naturelles Nationales dans les Landes : Réserve d'Arjuzanx, Réserve Naturelle du Marais d'Orx et Réserve Naturelle de l'Etang Noir. Cette journée a eu lieu à Arjuzanx, le dimanche 15 octobre 2023, une date éloignée de l'effervescence estivale afin de toucher essentiellement les locaux. Une journée pour que les habitants du territoire puissent découvrir, échanger, poser des questions sur : "C'est quoi une réserve naturelle ?" "Que faisons-nous pour protéger notre Nature ?" "Qu'est ce qui se passe à côté de chez nous ? Des stands, des mini-conférences, des visites ont été proposées. En 2024, ce sera sur le territoire de la RNN Etang Noir, à Seignosse.





FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve



FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve

1. Suivis à long terme

 Eq 59,4 jours agents

Op SP1

Si l'on considère l'ensemble des opérations en lien avec la **mission de police de la nature** sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, **ceci représente 5,9% de l'activité** (l'opération SP1 de surveillance de terrain représentant un **équivalent de 40 jours agent**). Le temps agent consacré à cette mission est en constante progression depuis 2019 en lien avec l'augmentation de la fréquentation du site et un travail de sensibilisation sur la réglementation liée à certains usages (propriétaires privées, chasseurs, pêcheurs, cueilleurs). Des tournées régulières de surveillance du territoire classé sont réalisées par le personnel de la réserve (2 agents commissionnés dont 1 agent assurant la majorité des actions sur le terrain). Cette pression de surveillance est toujours augmentée entre juin et septembre. Les infractions relevées par la réserve naturelle en 2023 sont notées dans le tableau ci-dessous :

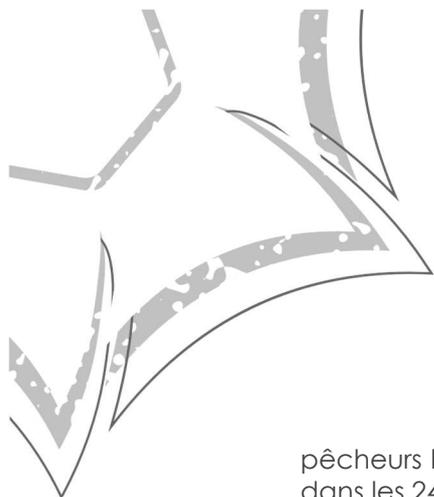
	Avertissement	Constat		Avertissement	Constat
destruction/cueillette végétaux	>18	0	pêche avec filets/engins/sans carte	4	0
chiens non tenus en laisse	48	0	pêche/capture grenouille	3	0
camping bivouac	4	0	travaux sans autorisation	0	0
inscriptions/dessins/tags	0	>2	circulation véhicule moteur	0	0
dépôts déchets	21	0	publicité	0	0
activité commerciale (photo)	2	0	rejets polluants	0	0
dérangement sp animales	1	0	vélos sur passerelle	>85	0
allumer du feu	0	1	footing sur passerelle	>36	0
introduction de plantes	0	0	pique nique sur passerelle	48	0
introduction sp animales	0	0	engins flottants sf barque rame	>5	0
troubler le calme	>4	0	groupe visite sans résa	>8	0

L'annotation ">" signifie que tous les constats ou avertissements n'ont pas été notés dans le tableau de suivi

Comme ces dernières années, le non-respect de la réglementation RNN Etang Noir est toujours relatif à **des chiens non tenus en laisse/chiens errants, la cueillette de végétaux/champignons, des constats de dépôts des déchets, engins flottants autres que barque à rames...** Le **footing et les vélos** restent toujours **une problématique importante** dans les interventions du personnel sur la passerelle de découverte.

La problématique liée à la propriété privée en RN/ou en limite de RN et à l'intervention « d'entretien » sur les milieux est toujours présente. Elle reste encadrée par la démarche de **demande d'autorisation de travaux de coupe** en RNN, **démarche rappelée régulièrement** aux propriétaires.

Concernant **la pratique de la pêche**, suite à la convention signée en 2020 avec la FDP40, des **tournées en commun** l'étang Noir et Blanc ont été organisées en 2023 : 20 sorties dont 2 samedis. **Un timbre amende** sur l'étang Noir a été dressé pour **pêche sans carte**. A trois reprises suite au même constat, nous avons proposé à des



pêcheurs **l'alternative de présenter une carte de pêche au bureau de la réserve** dans les 24h, si non l'infraction serait relevée.

Au sujet **du bivouac** n'apparaissent que 4 avertissements donnés par le personnel de la réserve mais **la police municipale de Seignosse** réalise régulièrement des tournées de surveillance sur plusieurs points en réserve et dresse des timbres amendes : **5 TA sur la partie Nord de la réserve et 8 TA sur Noun dont 1 pour feu en 2023.**

Dans le cadre des fêtes de village de Seignosse en 2023, avec 2 agents de la police municipale une rencontre avec les forains a été réalisée dans le but de les sensibiliser et de les guider sur le rejet de leurs eaux usées (qui étaient raccordées aux eaux pluviales). Pour les années à venir, une vigilance sera faite par la PM lors de leur installation et raccordement.

L'opération qui consiste à **effectuer annuellement le suivi budgétaire** est disponible dans le rapport financier du Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels. Notons en 2023, le renouvellement de l'aide exceptionnelle de l'Etat, en lien avec l'accueil du public et l'éducation à la Nature correspondant à un financement supplémentaire équivalent à 0,5 ETP et une augmentation du financement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le fonctionnement reste toujours contraint par l'augmentation en parallèle des charges en personnel (malgré un effectif similaire depuis 4 ans), des contrats d'assurance et des charges à caractère général en termes d'électricité et de carburant.

2. Objectifs opérationnels 2023

Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation

Op CS72

 Eq 1,7 jours agents

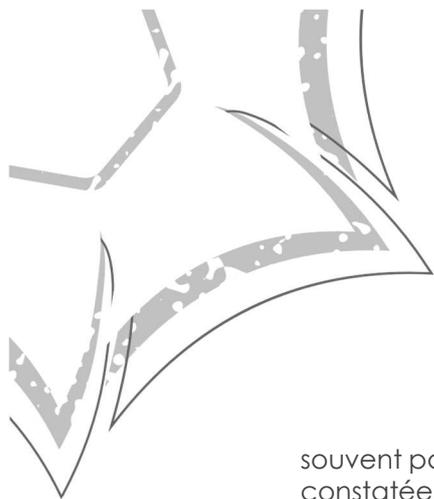
Ce travail sur **les choix des indicateurs** est un **objectif du groupe scientifique** du SMGMN, animé par le chargé de mission scientifique de la RNN Etang Noir (cf FC2, op EI20, p26). Une réunion avec **le rapporteur du CSRPN** de Nouvelle Aquitaine a eu lieu afin de valider la démarche de travail du groupe. Par ailleurs, cette thématique va être abordée dès 2024 avec le sous réseau des réserves naturelles de Nouvelle Aquitaine auquel participe la réserve.

Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN

Op SP2/SP7/SP5

 Eq 6 jours agents

La **mission de surveillance est adaptée** en fonction des **périodes de forte fréquentation** mais également **en fonction des calendriers des usages** (chasse, pêche). Entre juin et septembre, c'est un passage journalier à minima sur les principaux points de fréquentation. L'accès à la passerelle étant en lien avec la maison d'accueil, la surveillance y est quasi permanente. La mission est effectuée



souvent par un agent seul, avec si possible un agent en soutien si une infraction est constatée. Ces conditions se sont améliorées mais restent encore défavorables pour que la mission s'effectue sereinement.

Concernant la **signalétique réglementaire**, les interventions ont essentiellement porté sur l'entretien des bornes installées, et notamment sur des pictogrammes vandalisés.

Une veille sur les réseaux sociaux est maintenue depuis 2022. Des contacts ont été pris avec les personnes titulaires des comptes en question afin de leur rappeler la réglementation de la réserve (prises de vue, dérangement des espèces...) et une demande de retirer les photos ont été faites.

Les **partenariats avec la police municipale et la fédération de pêche des Landes** sont **réellement bénéfiques** pour la mise en œuvre de la police de l'Environnement sur la réserve et dans ses alentours.

Améliorer la stratégie de protection dans la RN et en périphérie

Op MS47/MS18/MS48

 Eq 3,2 jours agents

La réserve a participé aux réunions techniques sur la **mise en œuvre de la SNAP au niveau départemental** notamment pour une réflexion sur l'agrandissement du périmètre de protection autour de la RNN.

La **convention avec le CD40** (cf OLT-op MS3, OLT2-opMS45) qui s'appuie sur une **stratégie d'acquisition foncière** dans et en continuité du périmètre en réserve fait partie de la démarche du site protégé pour **augmenter la superficie des habitats connectés à ceux de la réserve** et pour permettre ensuite **d'évaluer le bon « outil de protection pour ces espaces »**. De la même manière, les liens établis avec la Communauté de communes MACS (cf OLT2-opE112/E113) doivent œuvrer pour améliorer la prise en compte des continuités écologiques et le rôle de réservoir de biodiversité de la réserve.

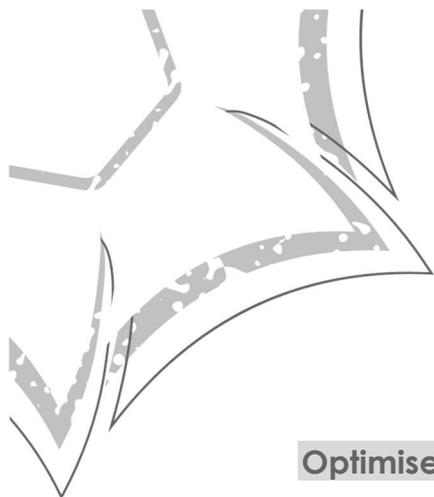
Concernant les **usages dans et en périphérie de la réserve, pour notamment l'organisation des battues au sanglier, une réunion** en mars a été faite à la réserve avec les responsables des 2 ACCAs (Seignosse et Tosse) ainsi que le Lieutenant de Louveterie. Au cours des **échanges sur les objectifs attendus de chacun**, des pratiques existantes, des zones et périodes de fréquentation du public sur la réserve naturelle, des zones de fortes valeurs patrimoniales en période de reproduction des espèces...**il est convenu** :

- de prioriser les battues au sanglier sur la période allant du 1er septembre au 15 mars et notamment sur les mois de janvier et février. Sur la période du 15 mars au 31 Août, les battues ne seront menées que par nécessité en lien avec des plaintes des agriculteurs sur les zones agricoles proches de la réserve

- de prévenir les agents de la réserve à minima une semaine avant chaque battue, la battue soit intégrée au planning des activités sur le site et pour convenir des modalités

- de transmettre une « fiche de compte rendu de battue » fournie par la réserve naturelle, remplie par les ACCAs.

Un compte rendu de la réunion a été transmis ensuite aux ACCAs et aux Maires de Seignosse et Tosse.



Optimiser la mise en œuvre de partenariats

Op MS22/MS49/MS23

🕒 Eq 26 jours agents

Le temps administratif dédié au montage et au suivi des dossiers budgétaires et des financeurs **reste important**. La saisie des dossiers sur le portail Rivage concernant les financements attribués par l'Agence de l'Eau Adour Garonne reste « assez indigeste » vis-à-vis de la répartition à faire sur les différents onglets possibles. Par ailleurs le retour de validation du financement a été aussi tardif qu'en 2022.

La **gouvernance du SMGMN** est également intégrer dans ces opérations. Trois comités syndicaux ont eu lieu en 2023 ainsi qu'une **réunion de pré-budget avec les financeurs**.



Vu l'évolution des **difficultés en matière d'équilibrage des budgets**, le SMGMN et de fait la réserve **prospecte des outils de financements complémentaires**. Un suivi particulier a été fait sur le programme Fonds vert de l'Etat et 2 dossiers ont été déposés cette année par la réserve (dossiers retenus et financé à 80%)

Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux

Op PA6/EI20/PA7/MS25

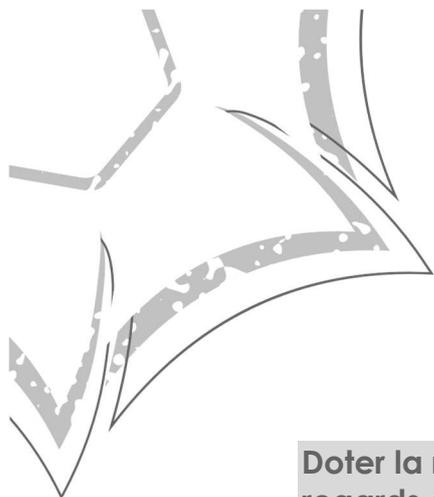
🕒 Eq 53,5 jours agents

Les **animations pédagogiques et les visites guidées** sont un outil à part entière de préservation du patrimoine naturel de la réserve. Ces **interventions sont réalisées en lien avec les enjeux du site et les objectifs à atteindre**. La plupart sont des prestations payantes qui participent directement au financement de la gestion du site.

	Nb d'animations en ½ journée	Nb d'animations en journée	Nb d'élèves et accompagnateurs accueillis	Nb de visites guidées	Nb de personnes accueillies en visites guidées
Total 2023	46	13	1557	24	282

La réserve s'applique à vendre dans son « **coin boutique** » des **produits « identitaires »**, **conçus dans des démarches écoresponsables, en partenariat avec des artisans locaux ou des entreprises investies** (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Ces activités nécessitent un **temps comptable et une gestion de régie**.



Doter la réserve en moyens humains / Adapter l'organisation aux regards des moyens humains disponibles

Op PA6/EI20/PA7/MS25

🕒 Eq 53,5 jours agents

Le personnel permanent en 2023 sur le site représente **3,97 ETP.**, Le recrutement d'un agent d'accueil (Maelle Aubineau) a été réalisé sur une période de 2 mois (juillet/août) en lien avec l'aide de l'Etat Education à la Nature. Ce recrutement a permis notamment d'assurer des accueils postés sur la passerelle et redonner de la disponibilité aux agents pour assurer d'autres missions tout comme en 2022. La gestion du personnel sur le site en 2023 s'est donc organisée autour d'1 conservatrice, de 2 gardes naturalistes, d'1 chargé de mission scientifique et 1 agent d'accueil saisonnier.

L'accueil de stagiaire s'est limité à un élève de collège pour la découverte des métiers dans les réserves ainsi **qu'un jeune du Centre éducatif fermé de Mont de Marsan** durant 1 semaine dans le cadre d'un partenariat avec la réserve.

La **gestion du personnel** consiste donc en la mise en place des plannings, les réunions d'équipes, les entretiens professionnels, l'organisation des formations, etc...

Améliorer la formation du personnel

Op MS29/MS30

🕒 Eq 16,5 jours agents



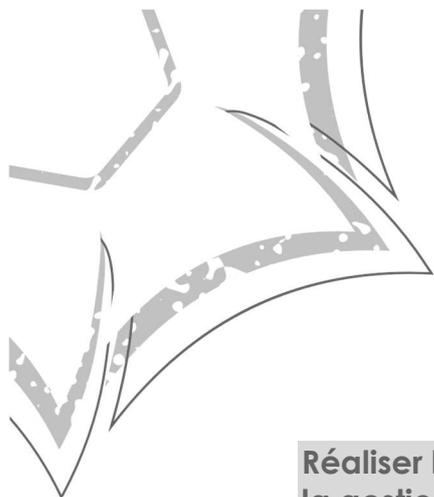
3 agents sur la RNN ont bénéficié de formation cette année : Paul Lésiak, garde naturaliste : plusieurs journées sur la Langue des Signes Française niveau A2/ Visual et cours par association Des mains et des signes. Tristan Berry, chargé d'études scientifiques : Formation Syph the net / OFB année 3 – Stéphanie Darblade, conservatrice : cybersécurité
Participation en visioconférence à différents colloques/journées de restitution...

Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve

Op MS31/MS32

🕒 Eq 33 jours agents

Les dépenses sont relatées dans le compte administratif joint à ce document.



Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluation en lien avec la gestion du site

Op MS33/MS34/MS35/MS36

 Eq 83,5 jours agents

Le temps dédié au **tâches courantes de secrétariat** du site inclus ici une part importante du temps agent du service commun du SMGMN (service administratif et comptable). Par ailleurs ce temps inclus également la gestion administrative et comptable des commandes/facturation au niveau de la réserve.

Le bilan d'activité 2022 a été finalisé en début d'année 2023. Le comité consultatif de l'année 2023 a été programmé en tout début d'année 2024. Le bilan d'activité 2023 a également été transmis au premier trimestre 2024. Dans le cadre de la **rédaction du bilan d'activité, l'évaluation annuelle du plan de gestion est faite.**

Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN

Op CS73

 Eq 15,1 jours agents

En fin d'année 2022, suite à des contacts avec RNF et le développement des bases de données, la réserve est intégrée comme **site test pour le passage à GéoNature**. Le développement a commencé en 2023. Toutefois, la **fonctionnalité** notamment l'application liée à la saisie en direct sur le terrain **est encore loin d'être aboutie**.

En parallèle, le renforcement sur la **régularité des transferts de données sur FAUNA** (réfèrent SINP régional) a été fait.

Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable

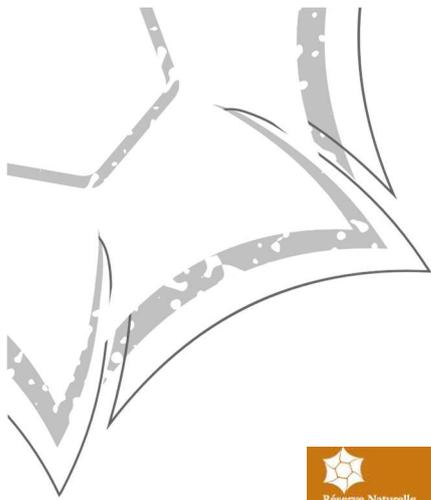
Op CC11/CC12/CC13

 Eq 22,4 jours agents



La stratégie de **minimiser la communication en version « papier »** est établie. Seul le programme des animations proposées en 2023 par la réserve a fait l'objet d'un tirage papier, **4500 exemplaires** (sur papier recyclé, entreprise locale imprim'vert) essentiellement distribués dans les offices de tourisme locaux, les sites naturels proches accueillant du public et dans la maison de la réserve. Un **QR Code permettant un accès dématérialisé à la plaquette** a également été envoyé aux différents partenaires.

Le site internet de la réserve a été réalisé cette année. Il a été choisi d'avoir une même structuration pour les 3 RNNs gérées par le SMGMN. **Toutes les rubriques ont été rédigées et illustrées par les 2 agents** responsables du suivi de l'opération. **La mise en ligne a été faite début juillet 2023** comme prévu.



Réalisation du site internet <https://etang-noir.fr/>

Communication

Facteur clé 1 : le territoire et les échelles d'action

→ OBT 4 : Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi

Facteur clé 2 : le fonctionnement de la réserve

→ OBT 5 : Assurer un fonctionnement optimal de la réserve

CC12

- Site réalisé par Webpublic40
- Même structuration pour les 3 RNNs gérées par le SMGMN
- Rubriques remplies par les agents des RNN

Au moins **une publication par semaine** est réalisée sur la page Facebook et le compte Instagram de la réserve. **Ces réseaux sociaux** permettent de communiquer sur le programme d'animation de la réserve naturelle, mais surtout **sur le quotidien de la vie du site !**

La réserve a établi depuis longtemps **un partenariat avec l'Office de Tourisme de Seignosse** : transmission des chiffres de fréquentation, informations régulières sur les actions menées par la réserve en lien avec le public, participation aux programmes portés par l'OT...

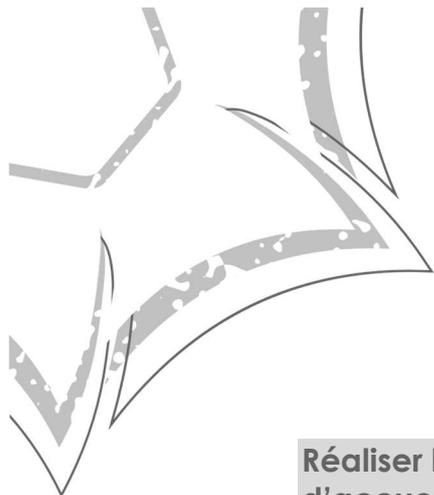
Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN

Op PA8/CC15

Eq 15,1 jours agents

Les actions de sensibilisation sont associées au suivis/inventaires/action de gestion écologiques sur le site. **Pour mener à bien cette sensibilisation, la réserve a fait le choix de s'appuyer sur des outils pédagogiques.** Ils sont soit **acquis** soit **directement créés** par les agents de la réserve. En 2023, un temps important a été dédié à la « fabrication » d'outils pour les animations en LSF mais également en lien avec le programme Syrph'the net mis en œuvre depuis 3 ans sur la réserve.





Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée

Op C12

 Eq 45,1 jours agents

Ce programme initié en 2022 a abouti à une proposition scénographique et d'aménagement en début d'année 2023. **La notification du marché de travaux a eu lieu en avril 2023 et la réception des travaux à la mi-septembre 2023.** Ce

programme a nécessité **une forte implication du personnel de la réserve** notamment de la conservatrice puisque tous les textes et illustrations ont été fournis par la réserve (en partenariat avec le scénographe Benoit Lafosse). Le suivi des travaux extérieurs n'a pas été simple notamment vis-à-vis de la période (entre juin et septembre) et des délais inhérents au fonctionnement de l'entreprise.

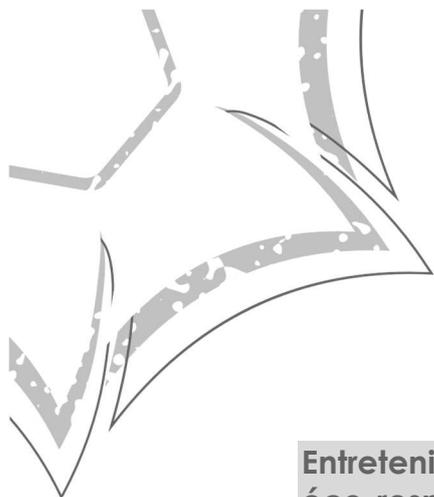
Dans l'ensemble, **le rendu amène une vraie plus-value dans la qualité de l'accueil à la réserve et l'identité du site.**



Budget réalisé (€HT)	Montant HT
Maîtrise d'œuvre - Charlot/Lafosse	22 770,02 €
Lot1 aménagements intérieurs - Société Aggelos/Eugène	77 648,50 €
Lot1 aménagements extérieurs - Société IDVerde	55 538,30 €
TOTAL	155 956,82 €

Financé par	
 GOUVERNEMENT	64 223,02 €
 Nouvelle-Aquitaine	22 933,45 €
 Département des Landes	59 626,97 €
 MACS	9 173,38 €





Entretien la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche éco-responsable

Op CI4/CI5

 Eq 1,4 jours agents

Les fréquences des travaux ménagers de la maison d'accueil et des bureaux restent celle établies en 2021, avec le même cahier des charges. Les entretiens courants des installations (climatiseur/chauffage, extincteur, défibrillateur grand public...) ont été réalisés. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations). Des petits travaux d'entretien de la maison ainsi que des ateliers ont été réalisés en régie.

Entretien la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable

Op CI6/CI7/CI8/CI9

 Eq 36,9 jours agents

La **fréquentation importante** (50 000 visiteurs en moyenne depuis l'après COVID) sur le site **et les conditions climatiques** (notamment sécheresse, température élevée), ont toujours pour effet **d'augmenter l'entretien/réparation** de la passerelle de découverte. **Le contrôle des planches et des soutènements, réalisé par les agents du site a été augmenté** et il a été **nécessaire d'effectuer en régie des travaux** de rénovation (qui ont mobilisés 3 agents de la réserve sur plusieurs jours).

Le **passage d'un charpentier** a été également nécessaire et des **travaux de rénovation ont été menés en avril et novembre 2023**. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale, avec des essences de bois autochtones et non traitées, dans le respect de la réglementation de la réserve. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations)

Un **entretien des abords du sentier de découverte** est réalisé par les agents de la réserve, en accord avec les objectifs de préservation du site. En fin d'année, la **pluviométrie importante et des vents forts** ont créé des affaissements des saules. Des **interventions de sécurisation de « houppiers déchirés »** au-dessus de la passerelle, ont été réalisées en régie.

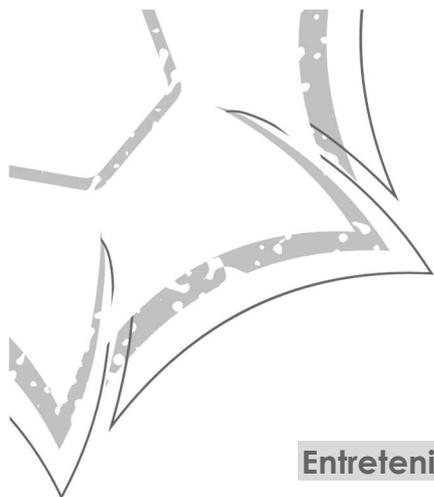


Mettre en place des supports le long de la passerelle dans une démarche d'interprétation du site

Op CC16

 Eq 0,9 jours agents

Suite aux travaux de réaménagement de l'accueil de la réserve, l'exposition temporaire sur le site a été retirée. La thématique de la nouvelle installation n'a été fixé qu'à la réception des travaux. Un travail de sélection photographique a été engagé et mis en tirage pour être implanté dès le début d'année 2024.



Entretien le matériel nécessaire à la gestion du site

Op IP112/MS40/MS41/CS65/IP15

🕒 Eq 11,7 jours agents

Ces opérations courantes d'entretien du matériel de gestion, d'informatique, de suivi scientifique, du véhicule ont été réalisées (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Acquérir des documents et données

Op MS42/CS66

🕒 Eq 0 jours agents

L'acquisition d'ouvrages naturalistes a été réalisés en 2023 (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).



Réserve Naturelle ETANG NOIR



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Photos du rapport :
©RNN Etang Noir

RNN Etang Noir
600 av du parc des sports
40510 Seignosse

Pour nous joindre :
rn.etangnoir@gmail.com
05 58 72 85 76

PARTENAIRES
financiers

